

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20251107-lmc147149-DE-1-1

Date de télétransmission : 14 novembre 2025

Date de réception : 14 novembre 2025

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N° 27

AIDES AUX COLLECTIVITÉS - MESURES DIVERSES

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 12h20 le 7 novembre 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Excusé(s) : Mme Michèle OLIVIER, Mme Carine PAPY.

Pouvoir(s) : M. Didier CARRETERO à Mme Sophie NASICA, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, Mme Christelle D'INTORNI à M. Bernard ASSO, Mme Alexandra MARTIN à Mme Joëlle ARINI, M. Franck MARTIN à M. David CLARES, Mme Catherine MOREAU à Mme Françoise MONIER, M. Philippe SOUSSI à Mme

Martine OUAKNINE.

Absent(s) : M. Jean-Jacques CARLIN, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO.

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°99-533 du 25 juin 1999, d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n°95-115 du 4 février 1995, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;

Vu l'article 9-1 de la loi du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale, dite loi NOTRe, confortant les compétences du département en matière de solidarité territoriale et de solidarité humaine ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, pris pour l'application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République ;

Vu la délibération prise le 1er juillet 2021 par l'assemblée départementale, donnant délégation à la commission permanente ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale, adoptant le règlement départemental des aides aux collectivités et le guide des aides aux communes et groupements de communes, modifiée par la délibération prise le 2 juin 2023 par la commission permanente ;

Vu les délibérations prises le 16 avril et 1^{er} octobre 2021 par l'assemblée départementale, donnant délégation à la commission permanente pour mettre en œuvre les contrats de territoire urbain 2021-2026 ;

Vu la délibération prise le 7 juin 2024 par l'assemblée départementale, formalisant par voie d'avenants la révision des actions prévues au titre desdits contrats ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021 - 2026, conclue le 27 décembre 2021 avec la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL), modifiée par avenant n°1 du 9 juillet 2024 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021 - 2026, conclue le 18 octobre 2021 avec la Commune de Menton, modifiée par avenant n°1 du 7 octobre 2024 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026, conclue le 5 juillet 2021 avec la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF), modifiée par avenant n°1 du 9 juillet 2024 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026, conclue le 7 février 2022 avec la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA), modifiée par avenant n°1 du 14 août 2024 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026, conclue le 6 décembre 2021 avec la Communauté d'agglomération Pays de Grasse (CAPG), modifiée par avenant n°1 du 9 juillet 2024 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026, conclue le 29 novembre 2021 avec la commune de Cannes, modifiée par avenant n°1 du 9 juillet 2024 ;

Vu la délibération prise le 12 février 2024 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune d'Auribeau-sur-Siagne, au titre de l'aménagement d'un parcours santé nature au quartier du Vivier ;

Vu la délibération prise le 17 janvier 2025 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Communauté de communes Alpes d'Azur, au titre de l'aménagement complémentaire pour l'enfouissement des colonnes semi-enterrees à La Croix-sur Roudoule ;

Vu la délibération prise le 17 janvier 2025 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Saint-Martin-du-Var, au titre de l'acquisition d'un bâtiment et d'un terrain cadastrés A 2056 pour la réalisation d'un projet culturel ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les intitulés des 3 opérations précitées ;

Vu la délibération prise le 12 février 2024 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Castagniers, au titre de la rénovation énergétique du bâtiment ancien de l'école des Moulins ;

Vu le courrier du 4 août 2025 adressé par ladite commune informant le Département de l'abandon de son projet ;

Vu la délibération prise le 2 juin 2023 par l'assemblée départementale, attribuant une subvention au Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE), au titre de l'appel à projet Gestion de la ressource en eau « *Thèse visant à développer des outils de prévision des étiages et de leurs conséquences sur le territoire du SMIAGE* » ;

Vu le courrier électronique du 1^{er} octobre 2025 adressé par ledit syndicat informant le Département de l'annulation de son projet ;

Vu la délibération prise le 2 juin 2023 par l'assemblée départementale, attribuant une

subvention au SMIAGE, au titre de l'appel à projets Gestion de la ressource en eau « *Réalisation de deux forages pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur la commune de Tourrettes, sur la communauté de commune du pays de Fayence* » ;

Vu le courrier électronique du 1^{er} octobre 2025 adressé par ledit syndicat informant le Département de l'annulation de son projet ;

Considérant que des communes et des établissements publics ont sollicité le Département à la suite de transferts de maîtrise d'ouvrage ou de reports de projets pour lesquels les subventions avaient été obtenues ;

Considérant que des communes et des établissements publics, ayant bénéficié de l'attribution de subventions pour différents programmes de travaux, ont fait connaître la modification de leurs plans de financement ;

Considérant que des communes et des établissements publics, ayant bénéficié de l'attribution de subventions pour différents programmes de travaux, ont fait connaître leurs difficultés à réaliser ces opérations, compte tenu de l'augmentation des coûts et de l'absence de cofinancement et ont sollicité la réévaluation de la participation financière du Département ;

Vu la délibération prise le 6 octobre 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention aux Communes de Cuébris, Tournefort et Castillon, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2023 ;

Vu la délibération prise le 15 décembre 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention à MNCA, pour la Commune de la Bollène-Vésubie, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2023 ;

Considérant qu'il convient d'accorder les subventions relatives aux dossiers de dotation cantonale concernés par la caducité ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale, adoptant la réglementation des aides aux collectivités permettant de subventionner, à hauteur de 70 %, avec un plafond annuel de 5 000 €, les dépenses engagées pour assurer la sécurité des fêtes traditionnelles organisées en zone rurale ;

Vu les demandes adressées au Département dans ce domaine par diverses communes ;

Vu la délibération prise le 14 mars 2025 par la commission permanente, approuvant la répartition de la dotation cantonale d'aménagement pour l'année 2025 ;

Vu la délibération prise le 17 janvier 2025 par la commission permanente, allouant une subvention à la Commune de Fontan, au titre de l'aménagement d'un espace de stationnement à proximité du centre ;

Vu la délibération prise le 14 mars 2025 par la commission permanente, allouant une subvention à la Commune de La Roquette-sur-Var, au titre de l'aménagement de la mairie annexe de Baus-Roux ;

Vu la délibération prise le 2 juin 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune de Peillon, au titre du dévoiement et du renforcement de la canalisation d'alimentation en eau potable de Peillon Village ;

Vu la délibération prise le 15 décembre 2023 par la commission permanente, attribuant une subvention au Syndicat intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de Levens, Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN), au titre de l'aménagement et la création d'un parking au cœur du village de Berre-les-Alpes ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente, octroyant une subvention à la Commune de Saint-André-de-la-Roche, au titre des travaux de mise aux normes de la salle Albert Monge ;

Vu la délibération prise le 25 novembre 2022 par la commission permanente, octroyant une subvention à ladite Commune, au titre des travaux de mise aux normes de l'école maternelle du Plan ;

Vu la délibération prise le 17 janvier 2025 par la commission permanente, allouant une subvention :

- à la Commune de Saint-Etienne-de-Tinée, au titre de la végétalisation du parking et de la place des jets d'eau ;
- à la Commune de Saint-Martin-du-Var, au titre des travaux d'installation d'un pigeonnier contraceptif ;
- à la Commune de Tourrette-Levens, au titre du réaménagement et de la mise aux normes PMR de l'espace d'accueil de la mairie ;

Vu la délibération prise le 7 juin 2024 par la commission permanente, allouant une subvention au SMIAGE, au titre de l'entretien de la végétalisation des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques en 2021 ;

Considérant que lesdites communes et le Syndicat mixte pour le développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore, le SILCEN et le SMIAGE ont sollicité une dérogation exceptionnelle au règlement départemental pour prise en compte de justificatifs de dépenses antérieures à la date de dépôt de leur dossier ;

Vu la décision du préfet des Alpes-Maritimes prise le 3 juin 2025, relative à la répartition du produit des amendes de police 2024, dressées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023, relatives à la circulation routière ;

Vu la délibération prise le 1^{er} octobre 2021 par la commission permanente, attribuant une subvention aux lauréats de l'appel à projets « *GREEN Deal 1^{ère} édition* » ;

Vu la délibération prise le 2 juin 2023 par l'assemblée départementale, attribuant une subvention aux lauréats des appels à projets :

- « *Gestion de la ressource en eau* » ;
- « *SMART Deal 1^{ère} édition* » ;

Vu la convention de partenariat du 16 décembre 2021 conclue avec la Commune de Mandelieu-La Napoule, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *La nature à l'école pour 2 établissements communaux* » ;

Vu l'avenant n°1 à ladite convention du 6 mars 2024 ;

Vu la convention de partenariat du 5 octobre 2023, conclue avec Eau d'Azur, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Sécurisation de Roquebillière, La Bollène Vésubie et Lantosque, par la réalisation d'une interconnexion* » ;

Vu la convention de partenariat du 9 novembre 2023, conclue avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Optimisation de la gestion et sécurisation des réseaux de distribution d'eau potable de la commune de Mouans-Sartoux* » ;

Vu la convention de partenariat du 9 novembre 2023, conclue avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Réalisation d'un schéma directeur d'alimentations en eau potable de Grasse* » ;

Vu la convention de partenariat du 20 octobre 2023, conclue avec la CASA, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Développer les équipements de stockage d'eau pour les exploitations agricoles de la CASA* » ;

Vu les conventions de partenariat du 2 octobre 2023, conclues avec la CASA, relatives au versement de subventions pour la réalisation des projets :

- « *Plan d'actions pour développer les ressources alternatives* » ;
- « *Plan d'actions pour économiser et partager les ressources en eau* » ;

Vu la convention de partenariat du 10 août 2023, conclue avec le Syndicat intercommunal des eaux du Foulon, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Economiser les ressources en eau Gestion Prédictive des ressources Sectorisation des réseaux* » ;

Vu les conventions de partenariat du 18 août 2023, conclues avec le Syndicat mixte des communes alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup (SICASIL), relatives au versement de subventions pour la réalisation des projets :

- « *Valorisation des eaux d'exhaure du parking LAMY* » ;
- « *Amplification du déploiement de la télérelève sur le périmètre du SICASIL* » ;

Vu la convention de partenariat du 27 juillet 2023, conclue avec le SILCEN, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Equipement de comptage et télétransmission et de télégestion* » ;

Vu la convention de partenariat du 11 septembre 2023, conclue avec le SMIAGE, pour la réalisation du projet « *Réalisation d'un forage exploratoire pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur le territoire littoral de la communauté*

d'agglomération de la Riviera française » ;

Vu les conventions de partenariat du 11 septembre 2023, conclues avec la Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour (REEAM), pour la réalisation des projets :

- « Opération de maîtrise d'œuvre et de phase travaux pour la pose de compteurs individuels sur le secteur de la REEAM » ;
- « Etude et investigations visant à sécuriser les ressources en eau potable sur les communes en tension » ;
- « Pose de compteurs communicants sur les communes pressentant des tensions sur les ressources en eau potable » ;

Vu la convention de partenariat du 27 juillet 2023, conclue avec le SIVOM, pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de Levens, Contes, l'Escarène et Nice, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Equipement de comptage de télétransmission et de télégestion* » ;

Vu la convention de partenariat du 15 Septembre 2023, conclue avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Artibus connecté* » ;

Vu la convention de partenariat du 23 octobre 2023, conclue avec la Commune de Cannes, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Découverte des travaux d'embellissement du Boulevard de la Croisette en Réalité Virtuelle* » ;

Vu la convention de partenariat du 30 juin 2023, conclue avec la Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Digitalisation de la formation professionnelle* » ;

Vu la convention de partenariat du 3 janvier 2024, conclue avec le Syndicat mixte Sophia Antipolis, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *Mobilité intelligente & sécurité/Technopole Sophia Antipolis* » ;

Vu la convention de partenariat du 12 octobre 2023, conclue avec l'Université Côte d'Azur, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *IA4ECR* » ;

Vu la délibération prise le 3 février 2020 par l'assemblée départementale, autorisant la création d'un établissement public administratif d'ingénierie territoriale, dénommée « Agence 06 » ;

Vu la délibération prise le 14 mars 2025 par l'assemblée départementale, approuvant le montant de la cotisation annuelle en faveur de l'Agence 06, basé sur les chiffres de la population prise en compte pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) conformément aux statuts de l'Agence ;

Considérant que le montant de la cotisation a été calculé selon les chiffres de la population DGF 2023 et qu'il convient de l'actualiser avec les chiffres 2024 ;

Considérant que la convention pluriannuelle de partenariat 2024-2026 avec l'Agence 06 précise les conditions de l'octroi d'une subvention annuelle départementale de fonctionnement ;

Considérant que le report de résultat 2024 de l'Agence 06, dû notamment au décalage des opérations "Petites Villes de Demain" sur les prochaines années a permis d'équilibrer son budget primitif 2025 ;

Vu le rapport de son président, complété d'une note au rapporteur, proposant :

- l'attribution de subventions, au profit de communes et groupements de communes, sur le programme « Autres actions de solidarité territoriale » ;
- l'annulation, le transfert, l'ajustement, la réévaluation et le renouvellement de subventions ;
- l'attribution de subventions, dans le cadre de la sécurité des fêtes traditionnelles en zone rurale par les communes et associations ;
- la répartition entre les cantons de l'enveloppe de la dotation cantonale d'aménagement pour l'année 2025 ;
- la prise en compte, à titre dérogatoire, de justificatifs de dépenses antérieurs à la date de dépôt de dossiers de demande de subvention ;
- l'attribution de la répartition du produit des amendes de police affecté au Département pour la réalisation de travaux éligibles au titre de cette réglementation et relatifs à la sécurité routière ;
- les avenants n°1 aux conventions de partenariat relatives aux appels à projets « *Gestion de la ressource en eau* » et « *SMART Deal 1^{ère} édition* » ;
- l'avenant n°2 à la convention de partenariat conclue avec la Commune de Mandelieu-La Napoule » au titre de l'appel à projets « *GREEN Deal 1^{ère} édition* » ;
- l'approbation du nouveau montant de la cotisation annuelle 2025 en faveur de l'Agence 06 suite au calcul réalisé conformément à la dotation globale de financement 2024 ;
- le projet d'avenant à la convention de partenariat pluriannuel 2024-2026 avec l'Agence 06 ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Au titre des subventions départementales :

Concernant l'attribution de subventions :

- d'octroyer les subventions aux bénéficiaires détaillés dans le tableau joint en annexe, pour un montant total de 9 751 938,19 €, étant précisé que l'octroi d'une bonification « GREEN Deal » sera conditionné par la présentation de tous les justificatifs prouvant que les travaux s'inscrivent

dans une démarche environnementale ;

- d'octroyer les subventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026, pour un montant de total de 14 304 221,66 €, réparties selon le tableau joint en annexe ;
- d'approuver le renouvellement des subventions relatives aux dossiers de droit commun concernés par la caducité, pour un montant total de 3 937 366,15 €, dont le détail figure également dans le tableau joint en annexe ;

Concernant la rectification de dossiers :

- d'approuver, à la suite de modifications de programmes de travaux, les rectifications des intitulés des opérations des dossiers suivants :
 - n°2023-14691 : « Aménagement d'un parcours santé nature au 273, chemin de Carel » ;
 - n°2024-10935 : « Installation de colonnes aériennes à la Croix-sur-Roudoule, semi-enterrées à Puget-Théniers et aménagement du local des Points d'apport volontaire (PAV) à Villars-sur-Var » ;
 - n°2024-07604 : « Acquisition d'un bâtiment et d'un terrain cadastrés section A n°2056 en vue de l'installation de professionnels de santé » ;

Concernant l'annulation de subventions :

- d'annuler, conformément à la demande des bénéficiaires, les subventions préalablement accordées :
 - à la Commune de Castagniers : au titre de la rénovation énergétique du bâtiment ancien de l'école des Moulins (dossier n°2023-14748) ;
 - au Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) : au titre de l'appel à projets Gestion de la ressource en eau « *Thèse visant à développer des outils de prévision des étiages et de leurs conséquences sur le territoire du SMIAGE* » (dossier n°2023-09881) ;
 - au SMIAGE : au titre de l'appel à projets Gestion de la ressource en eau « *Réalisation de deux forages pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur la commune de Tourrettes, sur la communauté de commune du pays de Fayence* » (dossier n°2023-10000) ;

Concernant les transferts de subventions :

- d'approuver les transferts de subventions précédemment octroyées, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;

Concernant les ajustements de subventions :

- d'approuver les ajustements de subventions précédemment octroyées, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe, les communes et EPCI ayant fait connaître leurs difficultés à finaliser leur projet ;

Concernant les réévaluations de subventions départementales :

- d'approuver les réévaluations de subventions aux communes et EPCI ayant bénéficié de subventions pour différents programmes de travaux, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe, pour un montant total de 864 642 €, ces bénéficiaires ayant fait connaître leurs difficultés à réaliser les opérations prévues, compte tenu de l'augmentation des coûts et de l'absence de cofinancement ;

Concernant le renouvellement de subventions :

- d'approuver le renouvellement des subventions relatives aux dossiers de dotation cantonale d'aménagement concernés par la caducité, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;

2°) Au titre de la sécurité des fêtes traditionnelles organisées en milieu rural :

- d'octroyer un montant total de subventions de 69 455,78 €, réparti entre les bénéficiaires, dont la liste est jointe en annexe ;

3°) Au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2025 :

- d'approuver la répartition d'une partie de la dotation cantonale d'aménagement 2025 pour les communes et EPCI bénéficiaires, telle qu'elle figure dans le tableau joint en annexe ;

4°) Au titre des dérogations au règlement départemental relatives aux travaux réalisés antérieurement :

- d'autoriser, à titre exceptionnel et par dérogation au règlement départemental, la prise en compte de justificatifs de dépenses antérieurs à la date de dépôt de dossiers de demande de subvention suivants :

- n°2024-07496 : Commune de Fontan : aménagement d'un espace de stationnement à proximité du centre ;
- n°2024-09885 : Commune de La Roquette-sur-Var : aménagement de la mairie annexe de Baus-Roux : climatisation, sonorisation et porte d'entrée ;
- n°2023-05421 : Commune de Peillon : dévoiement et renforcement de la canalisation d'alimentation en eau potable de Peillon-village ;

- n°2023-11053 : SILCEN : aménagement et création d'un parking au cœur du village de Berre-les-Alpes ;
- n°2022-07950 : Commune de Saint-André-de-la-Roche : travaux de mise aux normes de la salle Albert Monge ;
- n°2022-07923 : Commune de Saint-André-de-la-Roche : travaux de mise aux normes de l'école maternelle du Plan ;
- n°2024-08540 : Commune de Saint-Etienne-de-Tinée : végétalisation du parking et de la place des jets d'eau ;
- n°2024-07603 : Commune de Saint-Martin-du-Var : travaux d'installation d'un pigeonnier contraceptif ;
- n°2024-06042 : Commune de Tourrette-Levens : réaménagement et mise aux normes PMR de l'espace d'accueil de la mairie ;
- n°2021-09849 : SMIAGE : entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques en 2021 ;
- n°2024-09735 : Commune de Fontan : étude économique et touristique « Château de la Causega » ;
- n°2025-07743 : Syndicat mixte de pour le développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore : reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales et installation d'un poste d'attente de secours ;

5°) Au titre de la répartition du produit des amendes de police 2024 :

- d'approuver la répartition entre les communes et EPCI dont le détail est précisé dans le tableau joint en annexe, du produit des amendes de police dressées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023, d'un montant de 1 118 383,01 €, affecté au Département pour la réalisation de travaux éligibles au titre de cette réglementation et relatifs à la sécurité routière ;
- de prendre acte que, sur cette base, les services de la préfecture des Alpes-Maritimes prendront l'arrêté attributif correspondant ;

6°) Au titre des appels à projets « GREEN Deal 1 », « Gestion de la ressource en eau » et « SMART Deal » :

- d'approuver la prorogation par avenant d'un an de la durée de validité des conventions d'attribution des subventions afin de permettre la finalisation des travaux, dont le détail figure dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les avenants afférents, dont les projets sont joints en annexe, à intervenir avec les bénéficiaires desdites subventions figurant dans le

tableau annexé, pour une durée allant de la date de signature jusqu'au 30 septembre 2026 ;

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'avenant n°2 à la convention d'appel à projets « GREEN Deal 1^{ère} édition » du 16 décembre 2021, signée avec la Commune de Mandelieu-La Napoule, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet « *La nature à l'école pour 2 établissements communaux* » (dossier n°2021-10794) ;

7°) Au titre de l'Agence 06 :

- d'approuver le montant de la cotisation annuelle 2025 à hauteur de 263 143 € à attribuer à l'Agence 06, basé sur la population prise en compte pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement 2024 ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle de partenariat 2024-2026 avec l'Agence 06, dont le projet est joint en annexe, relatif à la suspension de la subvention de fonctionnement de l'Agence 06 pour l'année 2025 ;

8°) Concernant les modalités de versement des subventions, au titre de la règlementation départementale en matière d'aides aux collectivités :

- d'appliquer comme suit le versement des subventions :

Le paiement de la subvention pourra s'effectuer en un seul ou plusieurs versements, sachant que le nombre de versements pour une même subvention est limité à six.

Les versements pourront s'établir comme suit :

1) versement d'un acompte de 25 % au démarrage de l'opération : sur présentation de documents attestant du début des travaux et notamment, s'il y a lieu, d'un ordre de service ou de la lettre de commande ; dans le cas de l'eau et de l'assainissement en zone de revitalisation rurale ainsi que pour les intempéries et les incendies, versement d'un premier acompte de 60 % ;

2) versement de deux ou six acomptes maximum : au fur et à mesure de l'avancement des travaux ou études, sur production des justificatifs de dépenses (récapitulatif des pièces comptables relatives au paiement des dépenses du projet ou état des dépenses dûment certifié par le comptable public et, selon l'aide, présentation de factures ou tout autre justificatif requis dans les conditions spécifiques des fiches du guide des aides aux communes et groupements de communes en vigueur) ;

3) versement du solde :

- **après production de l'ensemble des justificatifs :** récapitulatif des pièces comptables relatives au paiement des dépenses du projet ou état des

dépenses dûment certifié par le comptable public, et selon l'aide, présentation des factures des travaux ou acquisitions, procès-verbal de réception des travaux ou de tout autre justificatif requis dans les conditions spécifiques des fiches du guide des aides aux communes et groupements de communes en vigueur ;

- **après production de visuels :** prouvant le respect des obligations d'information et de communication selon les préconisations du guide pratique (photos de panneaux de chantier, de la plaque permanente ou autres documents) ;
- **après vérification de la réalisation de l'opération** et de sa conformité au projet retenu lors de la décision attributive de subvention.

Etant entendu que le service instructeur se réserve le droit, autant que de besoin, de conditionner un versement à la fourniture de justificatifs supplémentaires, dans le cas où l'état des dépenses transmis ne permettrait pas de déterminer avec certitude si la nature des dépenses certifiées est conforme à l'objet de la subvention attribuée ;

- 9°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités des programmes « Autres actions de solidarité territoriale » et « Contrat de plan départemental » de la politique Solidarité territoriale du budget départemental.

Pour(s) : 50

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Didier CARRETERO, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Signé

**Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental**

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Antibes-1	COMMUNE DE VALLAURIS	COMMUNE DE VALLAURIS	rénovation du groupe scolaire Marie-Louise Gachon aux fins d'amélioration de la performance énergétique	1 402 086,43 €		701 043,00 €	1 402 086,43 €	30	420 626,00 €	2025_06098
Antibes-3	COMMUNE DE BIOT	COMMUNE DE BIOT	désimperméabilisation, végétalisation et aménagement de la cour de l'école Paul Langevin	221 890,31 €		40 387,33 €	221 890,31 €	30	66 567,00 €	2025_04718
Antibes-3	COMMUNE DE BIOT	SICTIAM ENERGIES	enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et fourreaux de télécommunication, chemin Neuf à Biot	242 148,00 €			242 148,00 €	10	24 215,00 €	2025_05999
Beausoleil	COMMUNE D EZE	COMMUNE D EZE	restauration de l'ancienne mairie	114 661,34 €		35 000,00 €	114 661,34 €	30	34 398,40 €	2024_11530
Beausoleil	COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER	COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER	construction d'une crèche municipale au sein du nouveau pôle scolaire/petite enfance	2 243 913,76 €		673 174,13 €	2 243 913,76 €	15	336 000,00 €	2025_05750
Beausoleil	COMMUNE DE CAP D'AIL	COMMUNE DE CAP D'AIL	remplacement de la pelouse et du système d'arrosage du stade municipal Didier Deschamps	657 970,10 €	26 312,00 €		631 658,10 €	30	189 497,00 €	2025_05686
Beausoleil	COMMUNE DE LA TURBIE	SICTIAM ENERGIES	extension de l'éclairage public, chemin de la Crémallière à la Turbie	12 049,00 €	519,00 €		11 530,00 €	30	3 459,00 €	2025_06369
Cagnes-sur-mer-2	COMMUNE DE CAGNES SUR MER	COMMUNE DE CAGNES SUR MER	acquisition d'un terrain agricole permettant la création de deux exploitations agricoles pour la production de produits bio (CI 6 à 13)	120 000,00 €		48 943,00 €	120 000,00 €	20	24 000,00 €	2025_04617
Cagnes-sur-mer-2	COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR	COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR	acquisition de 30 ordinateurs portables pour les agents municipaux	23 780,00 €			23 780,00 €	29,44	7 000,00 €	2024_07621
Contes	COMMUNE DE BENDEJUN	COMMUNE DE BENDEJUN	rénovation et réaménagement intérieur de la vieille chapelle de Bendejun	183 935,60 €		55 180,68 €	183 935,60 €	30	55 180,68 €	2024_07775
Contes	COMMUNE DE BLAUSASC	COMMUNE DE BLAUSASC	remplacement du gazon synthétique du stade du Col Pelletier	636 020,00 €			636 020,00 €	60	381 612,00 €	2024_08424
Contes	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	démolition partielle de l'immeuble Guidi	3 538 540,00 €		2 701 039,00 €	3 538 540,00 €	23,67	837 501,00 €	2023_04256
Contes	COMMUNE DE CANTARON	COMMUNE DE CANTARON	remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur dans le local des services techniques	14 413,61 €			14 413,61 €	60	8 648,00 €	2024_09890
Contes	COMMUNE DE COARAZE	COMMUNE DE COARAZE	rénovation et de la mise en conformité des locaux du bâtiment de la mairie	21 180,50 €		4 236,10 €	21 180,50 €	60	12 708,00 €	2024_11499
Contes	COMMUNE DE CONTES	COMMUNE DE CONTES	construction d'une maison de la biodiversité et du développement durable	1 772 000,00 €			1 772 000,00 €	30	531 600,00 €	2024_11507
Contes	COMMUNE DE FONTAN	COMMUNE DE FONTAN	étude économique et touristique 'Château de la Causega'	11 700,00 €		7 020,00 €	11 700,00 €	20	2 340,00 €	2024_09735
Contes	COMMUNE DE FONTAN	SICTIAM ENERGIES	extension d'éclairage public, parking Tourette" sur la commune de Fontan	5 767,00 €			5 767,00 €	60	3 460,00 €	2024_12372
Contes	COMMUNE DE LA BRIGUE	COMMUNE DE LA BRIGUE	réfection de la toiture du bâtiment abritant les services techniques et le C.I.S.	64 303,00 €			64 303,00 €	60	38 582,00 €	2024_07745
Contes	COMMUNE DE LUCERAM	SILCEN	élaboration du schéma directeur d'eau potable de la commune de Luceram/Peïra Cava	15 976,00 €		7 988,00 €	15 976,00 €	30	4 793,00 €	2024_10703

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Contes	COMMUNE DE PEILLE	COMMUNE DE PEILLE	rénovation du jardin d'enfants de la Grave	30 000,00 €			30 000,00 €	30	9 000,00 €	2024_10950
Contes	COMMUNE DE PEILLON	COMMUNE DE PEILLON	installation d'un système de vidéoprotection pour la nouvelle école	9 714,00 €			9 714,00 €	60	5 828,00 €	2024_05952
Contes	COMMUNE DE SOSPEL	SICTIAM ENERGIES	extension de l'éclairage public au niveau de la station-service, route de Menton, à Sospel	21 452,00 €			21 452,00 €	60	12 871,00 €	2025_04197
Grasse-1	COMMUNE DE BRIANCONNET	COMMUNE DE BRIANCONNET	normalisation des adresses : dénomination et numérotation des voies communales	6 501,00 €	2 584,00 €		3 917,00 €	80	3 133,00 €	2024_06066
Grasse-1	COMMUNE DE CABRIS	COMMUNE DE CABRIS	rénovation et réfection du court de Tennis municipal N°4	48 500,00 €		23 000,00 €	48 500,00 €	20	9 700,00 €	2025_06242
Grasse-1	COMMUNE DE GRASSE	SICTIAM ENERGIES	enfouissement de lignes basse tension et éclairage public, boulevard du Maréchal Leclerc à GRASSE	72 302,00 €		34 992,00 €	72 302,00 €	10	7 230,00 €	2025_05758
Grasse-1	COMMUNE DE LE MAS	COMMUNE DE LE MAS	aménagement d'une stèle commémorative au col de Bleine	13 642,50 €		2 728,50 €	13 642,50 €	60	8 186,00 €	2025_07736
Grasse-1	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	aménagement de la place De Gaulle	325 415,00 €		98 525,00 €	325 415,00 €	30	97 625,00 €	2024_11065
Grasse-1	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	mise aux normes des armoires électriques de l'école Emile Félix	16 955,04 €			16 955,04 €	30	5 087,00 €	2025_05527
Grasse-1	COMMUNE DE SPERACEDES	COMMUNE DE SPERACEDES	bâchage de la toiture de l'église Saint-Casimir	7 419,47 €			7 419,47 €	60	4 452,00 €	2025_06781
Grasse-1	COMMUNE DE SPERACEDES	COMMUNE DE SPERACEDES	acquisition de matériel informatique pour la mairie	4 137,10 €			4 137,10 €	60	2 482,00 €	2025_06986
Grasse-1	COMMUNE DE VALDEROURE	SICTIAM ENERGIES	extension de l'éclairage public, Les Ferrails, La Ferrière et l'oratoire Saint Roch à Valderoure	13 919,00 €			13 919,00 €	60	8 351,00 €	2025_05411
Le Cannet	COMMUNE DE MOUGINS	COMMUNE DE MOUGINS	rénovation énergétique du groupe scolaire des Cabrières (1ère tranche)	952 566,45 €		200 000,00 €	952 566,45 €	10	95 257,00 €	2023_08150
Le Cannet	COMMUNE DE MOUGINS	COMMUNE DE MOUGINS	acquisition de la parcelle AC51 pour la création d'un espace agricole permettant l'installation de plusieurs agriculteurs	280 720,00 €		37 420,00 €	280 720,00 €	10	28 072,00 €	2025_04264
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	modernisation des infrastructures informatiques des services municipaux	9 365,00 €		4 682,50 €	9 365,00 €	29,99	2 809,00 €	2025_05272
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	réalisation de travaux de rénovation de l'école primaire (éclairage, isolation et étanchéité)	42 784,11 €		21 392,00 €	42 784,11 €	30	12 835,00 €	2025_05273
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	aménagement d'une coulée verte au centre du village PHASE 1 : aire de jeux et restauration du Lavoir	380 160,00 €		152 064,00 €	380 160,00 €	30	114 048,00 €	2024_06013
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	SICTIAM ENERGIES	aménagement de l'éclairage public du giratoire de la route départementale 9, camping Saint-Louis, à la Roquette-sur-Siagne	29 267,00 €	1 260,00 €		28 007,00 €	30	8 402,00 €	2024_07749

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	réhabilitation de la crèche les Petits Loups	671 000,00 €		402 600,00 €	671 000,00 €	20	134 200,00 €	2025_04637
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	SICTIAM ENERGIES	enfouissement des réseaux basse tension et d'éclairage public, rue Léo BRUN à Mandelieu-la-Napoule	81 469,00 €		38 168,00 €	81 469,00 €	10	8 147,00 €	2025_05996
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	SICTIAM ENERGIES	enfouissement des réseaux basse tension, rue de la Siagne à Mandelieu-la-Napoule	162 392,00 €		84 674,00 €	162 392,00 €	10	16 239,00 €	2025_05997
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE PEGOMAS	SICTIAM	réalisation de travaux pour l'installation d'une centrale photovoltaïque, école primaire Jean Rostang à PEGOMAS	59 081,00 €	6 081,00 €		53 000,00 €	30	15 900,00 €	2025_06631
Mandelieu-La-Napoule	COMMUNE DE PEGOMAS	SICTIAM ENERGIES	extension de l'éclairage public, chemin des Terres Gastes sur la commune de Pégomas	16 189,00 €			16 189,00 €	30	4 857,00 €	2025_04618
Menton	COMMUNE DE CASTELLAR	COMMUNE DE CASTELLAR	acquisition d'une cave pour la création d'un lieu dédié à des expositions temporaires consacrées à l'histoire du village permettant de développer le lien social(AA147)	45 000,00 €		15 000,00 €	45 000,00 €	30	13 500,00 €	2025_04634
Menton	COMMUNE DE CASTILLON	COMMUNE DE CASTILLON	rénovation d'un appartement communal sis 38 rue du Général de Gaulle	36 917,00 €		11 075,00 €	36 917,00 €	30	11 075,00 €	2025_06110
Menton	COMMUNE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN	COMMUNE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN	rénovation d'une maison destinée à devenir la Maison de l'Aire Marine Protégée MAIDAM	243 747,00 €			243 747,00 €	30	73 124,00 €	2025_05713
Menton	COMMUNE DE SAINTE AGNES	COMMUNE DE SAINTE AGNES	remplacement de l'Horloge de l'église Saint-Michel des Cabrolles	3 352,00 €			3 352,00 €	60	2 011,00 €	2025_03850
Nice-3	COMMUNE DE CARROS	COMMUNE DE CARROS	rénovation du stade de football de l'espace Pierre Jaboulet	781 358,00 €		400 000,00 €	781 358,00 €	30	234 407,00 €	2024_10721
Nice-3	COMMUNE DE GATTIERES	COMMUNE DE GATTIERES	réhabilitation de l'aire de jeux du Jardin de la Paix	54 138,27 €			54 138,27 €	60	32 483,00 €	2025_06658
Nice-7	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	réfection des façades et de la toiture de l'église communale	209 010,00 €			209 010,00 €	30	62 703,00 €	2024_11643
Tourrette-Levens	COMMUNE D ASPREMONT	COMMUNE D ASPREMONT	travaux de végétalisation et de désimperméabilisation des cours du groupe scolaire La Prairie	446 600,00 €		100 000,00 €	446 600,00 €	57,61	257 280,00 €	2024_11557
Tourrette-Levens	COMMUNE D ILONSE	COMMUNE D ILONSE	restauration et valorisation de la chapelle Saint-Pons destinée à être de nouveau un refuge sécurisé pour les randonneurs et un gîte de reproduction pour les chauves-souris	78 800,00 €		39 400,00 €	78 800,00 €	30	23 640,00 €	2024_11964
Tourrette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	acquisition et l'installation de deux chalets pour le handiski	19 108,00 €			19 108,00 €	60	11 465,00 €	2025_06105
Tourrette-Levens	COMMUNE DE DURANUS	COMMUNE DE DURANUS	réalisation de travaux d'aménagements de la bergerie communale pour l'installation d'un jeune agriculteur	37 696,00 €			37 696,00 €	60	22 618,00 €	2025_06728
Tourrette-Levens	COMMUNE DE FALICON	COMMUNE DE FALICON	création d'un terrain multisports en bas du village	81 520,00 €		16 304,00 €	81 520,00 €	60	48 912,00 €	2025_04683

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LA BOLLENE VESUBIE	COMMUNE DE LA BOLLENE VESUBIE	réalisation de travaux sylvicoles 2024 (parcelles 27x, 31x et 32x)	6 740,00 €		2 696,00 €	6 740,00 €	40	2 696,00 €	2024_08704
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	aménagement du toit de la salle des fêtes	65 047,00 €			65 047,00 €	60	39 028,00 €	2025_04744
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	aménagement de l'arène située au cœur du village (création d'un système de jet d'eau et réaménagement des espaces verts)	144 830,00 €			144 830,00 €	60	86 898,00 €	2025_04745
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LEVENS	COMMUNE DE LEVENS	réhabilitation de locaux communaux pour l'installation d'un cabinet dentaire	426 874,50 €		204 000,00 €	426 874,50 €	19,91	85 000,00 €	2025_05041
Tourrette-Levens	COMMUNE DE MARIE	COMMUNE DE MARIE	installation d'une table d'orientation dans le village	6 950,00 €		4 865,00 €	6 950,00 €	10	695,00 €	2024_12047
Tourrette-Levens	COMMUNE DE MARIE	COMMUNE DE MARIE	réfection du mur du parvis de la chapelle Saint-Roch	24 130,00 €			24 130,00 €	60	14 478,00 €	2025_05502
Tourrette-Levens	COMMUNE DE RIMPLAS	COMMUNE DE RIMPLAS	acquisition des casernes Caussade	640 000,00 €			640 000,00 €	80	512 000,00 €	2025_07329
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	REGIE VESUBIA	réparation du local technique du bassin de baignade de Roquebillière	40 000,00 €			40 000,00 €	80	32 000,00 €	2025_07738
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROQUEBILLIERE	SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE LA VESUBIE ET DU VALDEBLORE	projet de développement, de réhabilitation et d'accessibilité du complexe thermal de Berthemont les Bains	252 000,00 €			252 000,00 €	80	201 600,00 €	2025_07742
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROURE	COMMUNE DE ROURE	réalisation des travaux sylvicoles dans la forêt communale (programme 2025)	8 125,00 €			8 125,00 €	40	3 250,00 €	2025_06093
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	acquisition d'un véhicule propre pour satisfaire les besoins des services techniques	37 635,00 €			37 635,00 €	60	22 581,00 €	2025_06283
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	rénovation et aménagement des locaux de l'association Lous Estèves Anciens (ALEA)	115 904,00 €			115 904,00 €	60	69 542,00 €	2023_12561
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	réalisation de travaux sylvicoles 2025 (parcelles 2i et 23i)	20 035,00 €			20 035,00 €	40	8 014,00 €	2024_12163
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	coupe de bois en bord de route (parc 2i)	18 000,00 €			18 000,00 €	25	4 500,00 €	2024_12204
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	création d'un terrain de Beach volley à Auron	58 400,00 €			58 400,00 €	60	35 040,00 €	2025_06831
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	acquisition de 2 parcelles pour l'installation d'un agriculteur (B662 et B665)	35 880,00 €			35 880,00 €	30	10 764,00 €	2025_05393
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	travaux d'urgence sur la charpente de l'école élémentaire	98 583,20 €			98 583,20 €	30	29 575,00 €	2025_07019

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	aménagement d'une nouvelle zone sportive et ludique (MIRV)	1 013 530,00 €		506 765,00 €	1 013 530,00 €	30	304 059,00 €	2024_11942
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	COMMUNE DE SAINT MARTIN VESUBIE	création de toilettes publics sur la place de la Gare	15 938,00 €			15 938,00 €	60	9 562,80 €	2025_06204
Tourrette-Levens	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	travaux de sécurisation suite à la chute d'un bloc rocheux et réorganisation de l'école Octave Tordo - Phase 1	123 303,00 €		36 990,00 €	123 303,00 €	50	61 651,50 €	2025_06287
Tourrette-Levens	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	COMMUNE DE TOURRETTE LEVENS	aménagement d'un Dojo	62 166,00 €			62 166,00 €	30	18 650,00 €	2025_06873
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	travaux d'instrumentation des fissures de l'église Saint-Jacques-le-Majeur à la Bolline	13 610,00 €		4 083,00 €	13 610,00 €	60	8 166,00 €	2024_12148
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	travaux de restauration de l'église de l'Invention-de-la-Sainte-Croix de Saint-Dalmas	404 000,00 €			404 000,00 €	60	242 400,00 €	2024_12326
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	coupe de bois dépréssant (programme 2025)	35 200,00 €			35 200,00 €	11,36	4 000,00 €	2025_05229
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	coupe de bois en bord de route(programme 2025)	35 200,00 €			35 200,00 €	22,73	8 000,00 €	2025_05230
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	COMMUNE DE VALDEBLORE	rénovation de l'appartement communal le Génépi	15 472,00 €			15 472,00 €	60	9 283,00 €	2025_05260
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	REGIE VESUBIA	remplacement du revêtement PVC armé du grand bassin de la piscine de Valdeblore	90 000,00 €			90 000,00 €	80	72 000,00 €	2025_07744
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VALDEBLORE	SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE LA VESUBIE ET DU VALDEBLORE	reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales et installation d'un poste d'attente de secours	83 000,00 €			83 000,00 €	80	66 400,00 €	2025_07743
Tourrette-Levens	COMMUNE DE VENANSON	COMMUNE DE VENANSON	remise en état de la chapelle Saint-Sébastien, dite Sainte-Claire	78 294,31 €		24 034,24 €	78 294,31 €	38,25	29 950,46 €	2025_06566
Valbonne	COMMUNE DE BAR SUR LOUP	COMMUNE DE BAR SUR LOUP	rénovation énergétique de la mairie	184 758,64 €			184 758,64 €	30	55 428,00 €	2024_06450
Valbonne	COMMUNE DE CAUSSOLS	COMMUNE DE CAUSSOLS	rénovation des installations électriques de divers bâtiments communaux	25 397,13 €		5 079,00 €	25 397,13 €	60	15 238,00 €	2024_07002
Valbonne	COMMUNE DE GREOLIERES	COMMUNE DE GREOLIERES	acquisition d'un bâtiment pour la création d'une maison médicale (G125)	270 000,00 €		54 000,00 €	270 000,00 €	30	81 000,00 €	2025_05251
Valbonne	COMMUNE DE VALBONNE	COMMUNE DE VALBONNE	acquisition de la parcelle AV63 pour raisons de protection environnementale et de fort potentiel agricole	73 000,00 €		21 900,00 €	73 000,00 €	20	14 600,00 €	2024_07780
Valbonne	COMMUNE DU ROURET	COMMUNE DU ROURET	aménagement de la future médiathèque municipale	198 487,61 €		59 546,00 €	198 487,61 €	30	59 546,00 €	2025_05048

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Valbonne	COMMUNE DU ROURET	COMMUNE DU ROURET	aménagement du futur poste de police municipale	194 692,03 €		58 408,00 €	194 692,03 €	30	58 408,00 €	2025_05052
Valbonne	SYNDICAT MIXTE STATIONS GREOLIERES ET AUDIBERGUE	SYNDICAT MIXTE STATIONS GREOLIERES ET AUDIBERGUE	création d'une piste de luge 4 saisons sur la station de Gréolières les neiges	3 000 000,00 €		1 300 000,00 €	3 000 000,00 €	36,67	1 100 000,00 €	2025_07198
Vence	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	mise en place de 33 horloges astronomiques sur les bornes de recharges du territoire de la CCAA	15 000,00 €			15 000,00 €	80	12 000,00 €	2024_07806
Vence	COMMUNE D ASCROS	COMMUNE D ASCROS	acquisition d'un local de stockage à destination des services techniques communaux, associations communales et autres organismes	16 500,00 €			16 500,00 €	60	9 900,00 €	2024_11583
Vence	COMMUNE D ENTRAUNES	COMMUNE D ENTRAUNES	réfection de la place la Gloriette et création d'un kiosque - villages d'avenir PHASE 1	88 000,00 €		44 000,00 €	88 000,00 €	30	26 400,00 €	2025_05265
Vence	COMMUNE D ENTRAUNES	COMMUNE D ENTRAUNES	mise en oeuvre du plan d'intervention de déclenchement des avalanches pour la saison 2024-2025	120 000,00 €			120 000,00 €	100	120 000,00 €	2025_08067
Vence	COMMUNE DE BEUIL	COMMUNE DE BEUIL	création et aménagement d'un site naturel d'escalade	6 794,70 €			6 794,70 €	80	5 435,00 €	2025_05244
Vence	COMMUNE DE BEZAUDUN LES ALPES	COMMUNE DE BEZAUDUN LES ALPES	remplacement du moteur de tintement de la cloche du campanile de l'église	1 711,80 €			1 711,80 €	60	1 027,00 €	2025_04569
Vence	COMMUNE DE BONSON	COMMUNE DE BONSON	aménagement d'un espace sportif en plein air	33 444,00 €		10 000,00 €	33 444,00 €	50,1	16 755,00 €	2025_04677
Vence	COMMUNE DE BOUYON	COMMUNE DE BOUYON	installation de pompes à chaleur à l'école communale des Prés	61 910,94 €		12 382,19 €	61 910,94 €	30	18 573,00 €	2024_12132
Vence	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	aménagements extérieurs du gite communal	4 100,00 €			4 100,00 €	80	3 280,00 €	2025_07181
Vence	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	COMMUNE DE CHATEAUNEUF D ENTRAUNES	installation d'un columbarium au cimetière du village	3 775,00 €			3 775,00 €	80	3 020,00 €	2025_07191
Vence	COMMUNE DE COURSEGOULES	COMMUNE DE COURSEGOULES	rénovation et mise en accessibilité du local infirmier	88 815,00 €		35 526,00 €	88 815,00 €	30	26 645,00 €	2025_04313
Vence	COMMUNE DE DALUIS	COMMUNE DE DALUIS	acquisition de 4 parcelles B 401, B691, B832, B833 permettant le désenclavement de deux bâtiments communaux et l'extension de l'auberge communale	213 000,00 €		100 000,00 €	213 000,00 €	33,05	70 393,00 €	2025_04910
Vence	COMMUNE DE GUILLAUMES	COMMUNE DE GUILLAUMES	aménagement du hameau Saint Brès : création d'un parking et embellissement	98 182,00 €			98 182,00 €	60	58 909,00 €	2025_04899

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Vence	COMMUNE DE LA CROIX SUR ROUDOULE	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	restauration de la façade principale et latérale de l'église Saint-Michel à La Croix-sur-Roudoule	61 344,00 €		15 000,00 €	61 344,00 €	55,55	34 075,00 €	2025_06031
Vence	COMMUNE DE LA PENNE	COMMUNE DE LA PENNE	restauration de l'église Saint-Pierre	320 231,88 €		192 139,13 €	320 231,88 €	40	128 092,75 €	2025_04717
Vence	COMMUNE DE LA PENNE	COMMUNE DE LA PENNE	rénovation thermique du logement communal sis 88 route de la Parra	8 416,65 €			8 416,65 €	70	5 892,00 €	2025_07281
Vence	COMMUNE DE LA ROQUE EN PROVENCE	COMMUNE DE LA ROQUE EN PROVENCE	étude préalable aux travaux de sécurisation des éperons rocheux (phases 2 et 3) sur la commune de La Roque-en-Provence	7 800,00 €			7 800,00 €	60	4 680,00 €	2025_04711
Vence	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	étude de programmation urbaine sur le secteur de la Condamine	38 375,00 €			38 375,00 €	50	19 187,50 €	2025_07293
Vence	COMMUNE DE MALAUSSENE	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	extension et rénovation de l'école de Malaussène et de ses extérieurs	267 662,06 €		107 064,82 €	267 662,06 €	40	107 065,00 €	2025_05347
Vence	COMMUNE DE PUGET THENIERS	COMMUNE DE PUGET THENIERS	extension du réseau de chaleur public en vue d'alimenter le complexe sportif et la piscine municipale	1 113 482,00 €		413 868,00 €	1 113 482,00 €	42,83	476 918,00 €	2023_09421
Vence	COMMUNE DE REVEST LES ROCHES	COMMUNE DE REVEST LES ROCHES	installation électrique du clocher de l'église et des dispositifs de tintement	6 633,50 €			6 633,50 €	60	3 980,10 €	2025_06397
Vence	COMMUNE DE RIGAUD	COMMUNE DE RIGAUD	sécurisation d'un mur de soutènement sur la parcelle D093	20 850,00 €			20 850,00 €	80	16 680,00 €	2025_05068
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	extension de la cantine de l'école de Roquestéron	72 064,90 €		28 825,00 €	72 064,90 €	40	28 825,00 €	2025_05346
Vence	COMMUNE DE ROQUESTERON	COMMUNE DE ROQUESTERON	travaux complémentaires de canalisation des eaux pluviales au local communal du stade Saint-jean	13 600,00 €			13 600,00 €	60	8 160,00 €	2024_09712
Vence	COMMUNE DE SAINT JEANNET	COMMUNE DE SAINT JEANNET	acquisition d'écrans numériques interactifs pour les écoles élémentaires	17 646,85 €			17 646,85 €	60	10 588,00 €	2025_06360
Vence	COMMUNE DE SIGALE	COMMUNE DE SIGALE	rénovation de la rue de la Baume et la montée du Baousset	192 416,00 €		96 206,40 €	192 416,00 €	30	57 724,00 €	2025_04424
Vence	COMMUNE DE TOURNEFORT	COMMUNE DE TOURNEFORT	achat et installation d'un panneau d'informations numérique au hameau de la Courbaisse	23 049,00 €		9 219,60 €	23 049,00 €	40	9 220,00 €	2025_05298
Vence	COMMUNE DE VENCE	COMMUNE DE VENCE	acquisition d'une propriété située en zone centrale et amont du glissement de terrain du Prat de Julian	958 794,00 €			908 450,00 €	10	90 879,00 €	2025_04868
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	opération de maîtrise d'oeuvre et de phase de travaux pour la pose de compteurs individuels sur le secteur de la REAAM (tranche 2 : La Croix-sur Roudoule, Saint Léger et Auvare)	500 000,00 €		250 000,00 €	500 000,00 €	30	150 000,00 €	2025_05242

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	renouvellement du réseau d'eau potable sur environ 110 mètres - rue de la Bourgade sur la commune d'Ascros	70 000,00 €		35 000,00 €	70 000,00 €	30	21 000,00 €	2025_05593
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	renouvellement en urgence de 850 mètres de réseau d'eau potable sur la commune de Villeneuve-d'Entraunes	125 000,00 €		62 500,00 €	125 000,00 €	30	37 500,00 €	2025_05597
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	mise en place d'un traitement complémentaire sur l'UDI de Sussis à Saint-Martin d'Entraunes	55 000,00 €		27 500,00 €	55 000,00 €	30	16 500,00 €	2025_06162
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	modernisation et sécurisation des systèmes d'eau potable de la REAAM (Ascros, Puget-Théniers, Touët-sur-Var, Villars-sur-Var, Massoins)	40 000,00 €		20 000,00 €	40 000,00 €	30	12 000,00 €	2025_06706
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	sécurisation des captages sur la commune de Sauze	125 000,00 €		62 500,00 €	125 000,00 €	30	37 500,00 €	2025_07112
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	renouvellement en urgence de 300 mètres de réseau d'eau potable sur la commune de la Croix sur Roudoule (canalisation fuyarde)	90 000,00 €		45 000,00 €	90 000,00 €	30	27 000,00 €	2025_07184
Vence	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	REGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR	opération de renouvellement du réseau eau potable et eaux usées rue Jean Mineur sur la commune de Péone (canalisation fuyarde)	150 000,00 €	2 720,00 €		150 000,00 €	30	44 184,00 €	2025_07650
Vence	SICTIAM ENERGIES	SICTIAM ENERGIES	création d'un éclairage public au quartier des Chats sur la commune d'Ascros	3 254,00 €			3 254,00 €	30	976,00 €	2025_04610
Vence	SIVOM DU PAYS DE VENCE	SIVOM DU PAYS DE VENCE	création de nouveaux caveaux et rénovation du cimetière du Parc du Souvenir de la Sine	401 667,00 €		111 333,60 €	401 667,00 €	20	80 333,00 €	2024_05925
Vence	SYNDICAT DE L ESTERON ET DU VAR INFÉRIEUR	SYNDICAT DE L ESTERON ET DU VAR INFÉRIEUR	traitement des affouillements dans la zone du chalet d'arrivée d'eau brute du canal de Végay - Usine du SIEVI, sur la commune de Bouyon	60 000,00 €	3 882,00 €		56 118,00 €	25	14 030,00 €	2024_11105
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	rénovation énergétique de la mairie	158 931,29 €		31 786,26 €	158 931,29 €	60	95 359,00 €	2024_06149
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	aménagement et la réhabilitation du Skate Park	55 863,00 €		16 759,00 €	55 863,00 €	30	16 759,00 €	2024_06311
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE	COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE	travaux de restauration et valorisation de la roue du moulin de la Fontette	75 301,00 €		30 148,00 €	75 301,00 €	30	22 590,00 €	2024_08070
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	acquisition et déploiement de 4 bornes d'appel d'urgence	58 590,00 €		29 295,00 €	58 590,00 €	10	5 859,00 €	2023_13052

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N°Dossier
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	acquisition du matériel informatique pour les locaux de la police municipale et d'une mairie annexe sis quartier Coeur des Maurettes	20 950,00 €			20 950,00 €	10	2 095,00 €	2023_14279
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	extension du système de vidéoprotection et de l'installation d'une borne d'appel d'urgence	143 442,00 €			143 442,00 €	10	14 344,00 €	2024_06601
Villeneuve-Loubet	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	SICTIAM ENERGIES	enfouissement des lignes de basse tension et de télécommunication, avenue des Baumettes à Villeneuve-Loubet	164 529,00 €	29 620,00 €	53 199,00 €	134 859,00 €	10	13 486,00 €	2024_06867
			136 dossiers						9 751 938,19	

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût projet HT	Mt Subventionnable	Taux mini	Subvention	Observations	N°Dossier
Beausoleil	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	Mise en séparatif des réseaux, avenue de la pinède - La Turbie - CH26 CARF	357 000,00	357 000,00	30	107 100,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2024	2024_10940
Cannes-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	Déploiement et installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques (CH26)	750 000,00 €	750 000,00 €	10	75 000,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2025	2025_05699
Cannes-1	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	COMMUNAUTE AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS	Renouvellement de la flotte Palm Bus - Acquisition de bus électriques et hydrogènes - PHASE 5 (année 2025) CH26	6 299 217,75 €	6 299 217,75 €	15	944 882,66 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2026	2025_06161
Cannes-1	COMMUNE DE CANNES	COMMUNE DE CANNES	Création d'un espace jeunes en centre ville (CH26)	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	20	560 000,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2027	2024_12155
Contes	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	Réfection des STEP et réseaux associés sur le territoire de la CARF (CH26 CARF)	2 452 473,00	2 452 473,00	19,25	472 173,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2028	2024_12149
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Remplacement des unités d'ultrafiltration pour production d'eau potable sur Moulinet - (CH26-CARF)	200 000,00	200 000,00	30	60 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2029	2024_11318
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Pérennité de la ressource en eau - Régie (CH26 CARF)	900 000,00	900 000,00	20	180 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2030	2024_11794
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Amélioration du rendement du réseau d'eau potable sur le territoire de la Régie (CH26-CARF)	850 000,00	850 000,00	30	255 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2031	2024_12052
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le haut-pays de la CARF- Tranche 1 : sécurisation et aménagement des sources - (CH26 - CARF)	485 051,00	485 051,00	20	97 010,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2032	2024_12142
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le Haut-Pays de la CARF - Tranche 2 : sécurisation et aménagement des réservoirs (CH26 CARF)	725 973,00	725 973,00	20	145 195,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2033	2024_12143
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le haut pays de la CARF -Tranche 3 : achat et pose des boitiers d'acquisition des données (CH26 CARF)	333 725,00	333 725,00	20	66 745,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2034	2024_12144
Contes	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le haut pays de la CARF - Tranche 4 : amélioration et traitement de l'eau (CH26 CARF)	105 834,00	105 834,00	20	21 167,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2035	2024_12145
Contes	CTE D AGGLO RIVIERA FRANCAISE	CTE D AGGLO RIVIERA FRANCAISE	Parcours cyclotourisme CH26 (MIRV)	200 000,00	200 000,00	30	60 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2036	2024_10451
Grasse 1	SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES	SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES	Renouvellement du réseau d'eau potable sur le chemin de Saint-Auban à Saint-Auban (CH26 - CAPG)	103 215,00 €	103 215,00 €	20	20 643,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2037	2025_04261

Menton	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	Réfection du réseau d'eaux pluviales, Promenade de la Mer à Menton - (CH26 CARF)	300 000,00	300 000,00	40	120 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2038	2024_10945
Menton	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	Mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales, quai Bonaparte à Menton (CH26 - CARF)	780 000,00	780 000,00	30	234 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2039	2024_11091
Menton	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	CARF REGIE ASSAINISSEMENT	Travaux de mise aux normes et mise en sécurité des ouvrages d'assainissement sur le territoire de la CARF (CH26 CARF)	400 000,00	400 000,00	30	120 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2040	2024_11673
Menton	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau potable de la Riviera (CH26)	2 050 000,00	2 050 000,00	12	246 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2041	2023_12305
Menton	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Renouvellement des réseaux humides et pose de réseaux secs, rues des Marins et Siccardi à Menton (CH26 CARF)	500 000,00	500 000,00	30	150 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2042	2024_10948
Menton	CARF REGIE EAU POTABLE	CARF REGIE EAU POTABLE	Déplacement de la station d'épuration de Castillon (CH26)	1 100 000,00	1 100 000,00	20	220 000,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2043	2024_10951
Menton	CTE D AGGLO RIVIERA FRANCAISE	CTE D AGGLO RIVIERA FRANCAISE	Renouvellement du réseau des eaux pluviales et eau potable rue de la paix à Roquebrune Cap Martin (CH26 - CARF)	352 242,00	352 242,00	30,09	105 973,00	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2044	2025_04607
Nice-1	COMMUNE DE NICE	METROPOLE NICE COTE D AZUR	BHNS Nord/Sud et Est/Ouest dont réhabilitation Gambetta et terminus de la place Goiran et BHNS Est/Ouest - PHASE 2 (CH26)	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	20	300 000,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2045	2024_10835
Nice-1	COMMUNE DE NICE	METROPOLE NICE COTE D AZUR	Sortie Ouest Voie Mathis SOVM - complément (CH26)	70 000 000,00 €	70 000 000,00 €	11,16	7 810 000,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2046	2024_11594
Nice-1	COMMUNE DE NICE	METROPOLE NICE COTE D AZUR	BHNS Nord/Sud et Est/Ouest dont réhabilitation Gambetta et terminus de la place Goiran et BHNS Est/Ouest - PHASE 3 (CH26)	9 666 666,00 €	9 666 666,00 €	20	1 933 333,00 €	Avenant à la convention de Contrat de Territoire Urbain 2021-2026 notifié et opération conforme au tableau financier adopté lors de l'AD du 07/06/2047	2025_04336
					24 dossiers		14 304 221,66		

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	Observations	N°Dossier
Cannes	COMMUNE DE CANNES	COMMUNE DE CANNES	piste cyclable la Littorale section du rond point Romano au square Mistral (phases 1 à 5)dans le cadre du projet Boccacabana	1 447 200,00 €			1 304 274,93 €	30,00%	391 282,48 €	Revote du dossier 2021_10590 suite caducité versement du reliquat	2025_07775
Cannes	COMMUNE DE CANNES	COMMUNE DE CANNES	requalification du littoral ouest cannois - aménagements divers	16 859 240,00 €			9 814 965,60 €	10,00%	981 496,56 €	Revote du dossier 2021_10594 suite caducité versement du reliquat	2025_07776
Contes	COMMUNE DE BLAUSASC	COMMUNE DE BLAUSASC	réfection des façades et des décors en trompe l'œil du Palais Saïssi et des parties attenantes	203 735,00 €		64 167,00 €	203 735,00 €	55,46%	112 988,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_07343 suite caducité	2025_07602
Contes	COMMUNE DE L ESCARENE	COMMUNE DE L ESCARENE	réfection de la roue à aubes du moulin à huile	26 000,00 €		7 800,00 €	7 066,00 €	45,00%	3 179,70 €	Revote du dossier 2019_08960 suite caducité pour versement du reliquat	2025_04963
Grasse-1	COMMUNE D ANDON	COMMUNE D ANDON	réhabilitation et mise en valeur de l'ancien lavoir du Hameau du Thorenc	133 886,00 €		66 943,00 €	66 943,00 €	30,00%	20 083,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_06774 suite caducité	2025_04888
Grasse-1	COMMUNE D ANDON	COMMUNE D ANDON	aménagement et équipement de la cantine de l'école André Saytour	1 079 000,00 €		356 070,00 €	150 000,00 €	100,00%	150 000,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_05494 suite caducité	2025_05511
Grasse-1	SMED	SMED	achat de cinq pelles hydrauliques sur pneumatiques pour les déchetteries	750 000,00 €			350 297,84 €	40,00%	140 119,14 €	Revote du dossier 2021_06652 suite caducité pour versement du reliquat	2025_07232
Le Cannet	COMMUNE DU CANNET	COMMUNE DU CANNET	réaménagement des salles de la résidence autonomie Sainte-Catherine ainsi que de la salle de repos du personnel	41 652,80 €		6 247,92 €	41 652,80 €	30,00%	12 496,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_12126 suite caducité	2025_06854
Mandelieu-la-Napoule	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	remise en état des sanitaires de l'école élémentaire du Bayle	54 880,00 €		27 440,00 €	12 911,80 €	30,00%	3 873,54 €	Revote du dossier 2020_02775 suite caducité pour versement du reliquat	2025_06571
Mandelieu-la-Napoule	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE	mise en place d'une visite virtuelle de la commune	23 590,00 €			23 590,00 €	60,00%	14 154,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_13986 suite caducité	2025_07446
Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU-LA-NAPOULE	SICTIAM ENERGIE	travaux de mise en souterrain des réseaux Basse Tension et éclairage public, avenue des Magnarelles à Mandelieu-la-Napoule	372 833,00 €	59 562,00 €		272 276,00 €	10,00%	27 228,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_07064 suite caducité	2025_06365
Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU-LA-NAPOULE	SICTIAM ENERGIE	mise en souterrain des réseaux de basse tension, d'éclairage public, de télécommunications et de télévision, boulevard d'Arlésie à Mandelieu-la-Napoule	585 000,00 €	134 743,00 €		450 257,00 €	10,00%	45 026,00 €	Revote à l'identique du dossier 2021_08279 suite caducité	2025_05791
Menton	COMMUNE DE CASTILLON	COMMUNE DE CASTILLON	sécurisation du talus du Serre	412 155,00 €		155 686,00 €	412 155,00 €	42,22%	174 000,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_03278 suite caducité	2025_07705
Menton	COMMUNE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN	COMMUNE DE ROQUEBRUNE CAP MARTIN	travaux de renouvellement, création de réseaux secs et humides et aménagement de travaux de surface avenues Jean Jaurès et Louis Laurens	980 000,00 €			980 000,00 €	30,00%	294 000,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_07321 suite caducité	2025_05965
Menton	COMMUNE DE SAINTE AGNES	COMMUNE DE SAINTE AGNES	ravalement de toutes les façades de l'église Notre-Dame des Neiges et création d'un trompe-l'œil côté nord de l'église	67 080,00 €			67 080,00 €	60,00%	40 248,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_10977 suite caducité	2025_06611
Nice 7	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	mise aux normes de l'école Félix Colomas (4 classes)	141 790,00 €			141 790,00 €	39,74%	56 347,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_07943 suite caducité	2025_06584
Tourrette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	réalisation de travaux sylvicoles en forêt communale pour l'année 2022	19 955,00 €			11 973,00 €	60,00%	7 184,00 €	Revote à l'identique du dossier 2024_06094 suite caducité	2025_05337
Tourrette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	travaux d'entretien en forêt communale programme 2021	87 080,00 €	5 000,00 €		82 080,00 €	40,00%	32 832,00 €	Revote à l'identique du dossier 2024_05664 suite caducité	2025_05336
Tourrette-Levens	COMMUNE D ISOLA	COMMUNE D ISOLA	travaux d'aménagement de la Maison des sportifs à Isola 2000	860 000,00 €		344 000,00 €	516 000,00 €	60,00%	309 600,00 €	Revote à l'identique du dossier 2024_05569 suite caducité	2025_05333
Tourrette-Levens	COMMUNE DE COLOMARS	COMMUNE DE COLOMARS	travaux de réfection du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, l'accueil, la salle des conseils et sanitaires	242 830,00 €		161 415,00 €	81 415,00 €	40,00%	32 566,00 €	Revote à l'identique du dossier 2022_11737 suite caducité	2025_07384
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LA BOLLENE VESUBIE	COMMUNE DE LA BOLLENE VESUBIE	numérotation des rues de la commune	26 036,00 €	2 000,00 €		6 500,67 €	60,00%	3 900,40 €	Revote du dossier 2019_11314 suite caducité pour versement du reliquat	2025_05362
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	création du site internet de la commune	2 000,00 €			2 000,00 €	80,00%	1 600,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_12487 suite caducité	2025_05234
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	mise en place et déploiement d'une solution informatique permettant la consultation des données cartographiques de la commune	3 900,00 €			3 900,00 €	80,00%	2 640,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_12569 suite caducité	2025_05236
Tourrette-Levens	COMMUNE DE LANTOSQUE	COMMUNE DE LANTOSQUE	travaux de réfection des canalisations et pose de compteurs d'eaux individuels dans les logements communaux sis quartier le Seuil	10 000,00 €			10 000,00 €	75,00%	7 500,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_12525 suite caducité	2025_05238
Tourrette-Levens	COMMUNE DE ROUBION	COMMUNE DE ROUBION	coupe de bois dépréssant dans la parcelle 2006	23 700,00 €	2 100,00 €		21 600,00 €	27,78%	6 000,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_10354 suite caducité	2025_06784
Tourrette-Levens	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	installation d'un système de vidéoprotection	39 988,00 €		15 995,00 €	39 988,00 €	40,00%	15 995,00 €	Revote du dossier 2023_12534 suite caducité	2025_05694
Tous cantons	SMIAGE	SMIAGE	études pour la mise en conformité des ouvrages de protection hydraulique existants au titre de l'action 7.5 du PAPI CASA 2(revote 2020_15936)	250 000,00 €		125 000,00 €	187 500,00 €	10,00%	18 750,00 €	Revote du dossier 2020_15936 suite caducité pour versement du reliquat	2025_07721
Valbonne	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	végétalisation des cours d'écoles et de la cour du complexe du Plantier	543 227,10 €	17 300,78 €	370 191,00 €	155 735,32 €	30,00%	46 721,00 €	Revote à l'identique du dossier 2021_10922 suite caducité	2025_05286
Valbonne	COMMUNE DE GOURDON	COMMUNE DE GOURDON	réhabilitation de la maison Carbon	404 220,00 €		202 110,00 €	404 220,00 €	30,00%	121 266,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_06611 suite caducité	2025_06597

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet HT	Mt Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	Observations	N°Dossier
Valbonne	COMMUNE DU ROURET	COMMUNE DU ROURET	restauration et requalification patrimoniale du lavoir de Beaume Robert	116 875,00 €		70 125,00 €	28 033,66 €	35,00%	9 811,78 €	Revote du dossier 2020_16166 suite caducité pour versement du reliquat	2025_04316
Vence	COMMUNE D AIGLUN	COMMUNE D AIGLUN	travaux de rénovation des chambres de l'auberge communale	24 465,00 €			24 465,00 €	80,00%	19 572,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_06981 suite caducité	2025_05283
Vence	COMMUNE D'ASCROS	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	sécurisation du mur de soutènement sis sous l'école d'Ascros	81 812,00 €		24 543,00 €	81 812,00 €	50,00%	40 906,00 €	Revote à l'identique du dossier 2024_05216 suite caducité	2025_07464
Vence	COMMUNE DE BONSON	COMMUNE DE BONSON	rénovation de la chapelle Saint-Hospice	66 393,00 €		3 000,00 €	66 393,00 €	60,00%	39 836,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_12720 suite caducité	2025_05350
Vence	COMMUNE DE SAINT ANTONIN	COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D AZUR	réhabilitation de 3 logements communaux à Saint Antonin	716 389,00 €		358 193,89 €	716 389,00 €	30,00%	214 917,00 €	Revote à l'identique du dossier 2024_06807 suite caducité	2025_07447
Vence	COMMUNE DE SAUZE	COMMUNE DE SAUZE	travaux d'amélioration de l'auberge-gîte communale	3 905,00 €			3 905,00 €	80,00%	3 124,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_13912 suite caducité	2025_07412
Vence	COMMUNE DE VILLARS SUR VARS	COMMUNE DE VILLARS SUR VARS	réparation des dégâts occasionnés par les intempéries du 2 et 3 octobre 2020	1 547 045,00 €		696 170,25 €	1 251 598,00 €	35,00%	438 059,55 €	Revote du dossier 2020_16783 suite caducité pour versement du reliquat	2025_07263
Vence	COMMUNE DE PIERLAS	COMMUNE DE PIERLAS	aménagement de la place de la Mairie	122 580,00 €			122 580,00 €	80,00%	98 064,00 €	Revote à l'identique du dossier 2023_05380 suite caducité	2025_08076
										3 937 366,15 €	

Transferts de subventions - CP 07/11/2025

	Demandeur initial		Nouveau demandeur			
Délibération	Objet de la demande	Subvention	Objet de la demande	Subvention	numéro de dossier	Observations
Demandeur :	MNCA		Commune de ILONSE			
CP 06/10/2023	DCA 2023	40 000,00	DCA 2023	15 496,01	2025_06647	Transfert du reliquat de la subvention
Demandeur :	CAPG		Commune de CAILLE			
CP 04/10/2024	DCA 2024	92 000,00	DCA 2024	46 000,00	2024_10866	Transfert de 50 %
			Commune d'ANDON			
			DCA 2024	46 000,00	2025_07697	Transfert de 50 %
Demandeur :	Commune de ISOLA		MNCA			
CP 07/06/2024	DCA 2024	30 000,00	DCA 2024	30 000,00	2024_08420	
Demandeur :	Commune de ROURE		MNCA			
CP 07/06/2024	DCA 2024	20 000,00	DCA 2024	20 000,00	2024_08457	
Demandeur :	Commune de SAINT ANTONIN		CCAA			
CP 07/06/2024	DCA 2024	50 000,00	DCA 2024	50 000,00	2024_07563	
Demandeur :	Commune de ASPREMONT		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	65 000,00	DCA 2025	65 000,00	2025_06925	
Demandeur :	Commune de BONSON		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	40 000,00	DCA 2025	40 000,00	2025_06932	
Demandeur :	Commune de CASTAGNIERS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	75 000,00	DCA 2025	75 000,00	2025_06902	
Demandeur :	Commune de COLOMARS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	65 000,00	DCA 2025	65 000,00	2025_06907	
Demandeur :	Commune de DURANUS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	10 000,00	DCA 2025	10 000,00	2025_06910	
Demandeur :	Commune de FALICON		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	70 000,00	DCA 2025	70 000,00	2025_06913	
Demandeur :	Commune d'ILONSE		MNCA			

Transferts de subventions - CP 07/11/2025

	Demandeur initial		Nouveau demandeur			
AD 27/06/2025	DCA 2025	30 000,00	DCA 2025	30 000,00	2025_06919	
Demandeur :	Commune de ISOLA		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	30 000,00	DCA 2025	30 000,00	2025_06898	
Demandeur :	Commune de LEVENS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	80 000,00	DCA 2025	80 000,00	2025_06923	
Demandeur :	Commune de RIMPLAS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	45 000,00	DCA 2025	45 000,00	2025_06900	
Demandeur :	Commune de LA ROQUETTE SUR VAR		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	35 800,00	DCA 2025	35 800,00	2025_06916	
Demandeur :	Commune de ROURE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	20 000,00	DCA 2025	20 000,00	2025_06906	
Demandeur :	Commune de ROQUEBILIERE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	50 000,00	DCA 2025	50 000,00	2025_06901	
Demandeur :	Commune de SAINT ANDRE DE LA ROCHE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	46 458,00	DCA 2025	46 458,00	2025_06239	
Demandeur :	Commune de SAINT BLAISE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	35 000,00	DCA 2025	35 000,00	2025_06926	
Demandeur :	Commune de SAINT DALMAS LE SELVAGE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	20 000,00	DCA 2025	15 133,00	2025_07633	Transfert partiel
Demandeur :	Commune de SAINT ETIENNE DE TINEE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	60 000,00	DCA 2025	60 000,00	2025_06908	
Demandeur :	Commune de SAINT MARTIN DU VAR		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	50 000,00	DCA 2025	50 000,00	2025_06918	
Demandeur :	Commune de SAINT MARTIN VESUBIE		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	45 000,00	DCA 2025	45 000,00	2025_06911	
Demandeur :	Commune de TOURRETTE LEVENS		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	90 000,00	DCA 2025	90 000,00	2025_06909	
Demandeur :	Commune d'UTELLE		MNCA			

Transferts de subventions - CP 07/11/2025

	Demandeur initial		Nouveau demandeur			
AD 27/06/2025	DCA 2025	40 000,00	DCA 2025	40 000,00	2025_06924	
Demandeur :	Commune de VENANSON		MNCA			
AD 27/06/2025	DCA 2025	41 000,00	DCA 2025	41 000,00	2025_06917	
Demandeur :	CAPG		SEM des eaux de Mouans-Sartoux			
02/06/2023	AAP EAU : Optimisation de la gestion et sécurisation des réseaux de distribution d'eau potable de la commune de Mouans-Sartoux	260 000	AAP EAU : Optimisation de la gestion et sécurisation des réseaux de distribution d'eau potable de la commune de Mouans-Sartoux	260 000	2023_09449	

Subventions initiales							Ajustements de subventions					
Délibération AD/CP du	N° dossier	Objet de la demande	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention	Motifs	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention	Incidence financière à la baisse
Demandeur : BOUYON												
CP 14/03/2025	2025_04350	installation de climatiseurs réversibles dans les gîtes d'étape de la maison Barnoin et dans les gîtes dits 'de l'Aimillotte'	72 491	72 491	30,00%	21 747	Diminution du coût du projet et baisse de la participation de la CASA	36 191	36 191	60,00%	21 715	32
Demandeur : CASTELLAR												
CP 06/10/2023	2023_06585	sécurisation et aménagement de la cour de l'école Jean-Paul Lascaris	266 837,81	266 837,81	40,00%	106 735	Diminution du coût des travaux et augmentation de la participation de l'Etat	225 267	225 267	30,00%	67 580	39 155
Demandeur : GATTIERES												
CP 06/10/2023	2023_05619	renovation énergétique de divers bâtiments communaux : école Léon Mouraille, école des Plans, médiathèque, et le logement social sis rue du 9 mai	83 852	83 852	19,25%	16 142	Diminution du coût du projet et désengagement de l'Etat	57 978	57 978	19,25%	11 161	4 981
Demandeur : ISOLA												
CP 03/03/2023	2022_11185	création d'un Pumptrack à Isola 2000	349 000	156 160	55,30%	86 360	Diminution du coût du projet avec conservation de la subvention de l'Etat via l'ANS	298 620	105 780	43,54%	46 056	40 304
Demandeur : SAINT VALLIER DE THIEY												
CP 15/12/2023	2023_12194	rénovation de 2 logements communaux à vocation sociale sis 15 rue Adrien Guebhard	116 000	116 000	22,64%	26 260	Augmentation du coût du projet et de la participation des cofinanceurs	135 973	135 973	10,76%	14 628	11 632
Demandeur : VILLENEUVE LOUBET												
CP 12/02/2024	2023_13023	acquisition de divers équipements pour la Police Municipale	18 706	18 706	30,00%	5 612	Augmentation du coût du projet et de la participation de la Région	18 995	18 995	1,22%	231	5 381
											TOTAL	101 485

Subventions initiales							Réévaluation de la subvention					
Délibération AD/CP du	N° dossier	Objet de la demande	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention en €	Motifs	Coût du projet	Montant subventionnable	Taux (%)	Subvention en €	Augmentation financière en €
Demandeur : ASPREMONT												
CP 14/03/2025	2025_04117	surélévation du parking la Vallière au centre du village	1 016 630,00	1 016 630,00	80,00	813 304,00	Augmentation coût du projet	1 473 437,00	1 441 790,00	80,00	1 153 432,00	340 128,00
Demandeur : MOUANS SARTOUX												
CP 06/10/2023	2023_09524	réalisation d'un ensemble d'équipements publics en centre-ville	3 852 250,00	3 852 250,00	20,00	770 450,00	Augmentation coût du projet	4 452 250,00	4 452 250,00	21,34	950 000,00	179 550,00
Demandeur : SIVOM DE LA VESUBIE												
CP 17/01/2025	2024_09018	délocalisation de la crèche Les bambins de la Vésubie dans l'ancien collège de Roquebillière	1 584 435,00	1 584 435,00	28,88	457 584,00	Diminution de la participation de la CAF	1 584 435,00	1 584 435,00	50,65	802 548,00	344 964,00
												864 642,00

DOTATIONS CANTONALES : CADUCITE - CP 07/11/2025

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet	Subvention	N° dossier	Observations
Vence	CUEBRIS	CUEBRIS	DCA 2023	30 000 €	2025_07061	Revote du dossier n°2023_12432 suite caducité
Vence	TOURNEFORT	TOURNEFORT	DCA 2023	30 000 €	2025_06532	Revote du dossier n° 2023_12442 suite caducité
Tourrette-Levens	LA BOLLENE VESUBIE	MNCA	DCA 2023	33 548 €	2025_06534	Revote du dossier n° 2023_13514 suite caducité
Menton	CASTILLON	CASTILLON	DCA 2022	46 458,25 €	2025_07766	Revote du dossier n°2022_10243 suite caducité
Menton	CASTILLON	CASTILLON	DCA 2019	46 458 €	2025_07768	Revote du dossier n°2023_04457 suite caducité

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Objet	Coût projet TTC	Montant subventionnable	Taux habituel (%)	Subvention	N° dossier
VILLENEUVE-LOUBET	MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE	MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	10 524,00 €	7 143,00 €	70	5 000,00 €	2025_06745
VENCE	MAIRIE D'ASCROS	COMITE DES FETES D'ASCROS	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 315,00 €	1 315,00 €	70	920,00 €	2025_06883
VENCE	MAIRIE DE TOURNEFORT	MAIRIE DE TOURNEFORT	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	3 026,00 €	3 026,00 €	70	2 118,00 €	2025_06022
VENCE	MAIRIE DE GILETTE	MAIRIE DE GILETTE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	2 667,00 €	2 667,00 €	70	1 867,00 €	2025_06112
VENCE	MAIRIE DE LA TOUR SUR TINEE	COMITE DU FESTIN DE LA TOUR	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	2 514,00 €	2 514,00 €	70	1 759,00 €	2025_07194
VENCE	MAIRIE DES FERRES	MAIRIE DES FERRES	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	514,00 €	514,00 €	70	360,00 €	2025_07110
VENCE	MAIRIE DE PIERREFEU	COMITE DES FETES DES ARTS ET DES SPORTS DE PIERREFEU	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 411,00 €	1 411,00 €	70	987,84 €	2025_07286
VENCE	MAIRIE DE TOUET SUR VAR	COMITE DES FETES DE TOUET SUR VAR	sécurité des fêtes traditionnelles 2024	2 352,00 €	2 352,00 €	70	1 646,00 €	2025_04989
VENCE	MAIRIE DE BOUYON	MAIRIE DE BOUYON	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	924,00 €	924,00 €	70	647,00 €	2025_07231
VENCE	MAIRIE DE BONSON	COMITE DES FETES DE BONSON	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	2 430,00 €	2 430,00 €	70	1 701,00 €	2025_06130
VENCE	MAIRIE DE LIEUCHE	MAIRIE DE LIEUCHE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 188,00 €	1 188,00 €	70	832,00 €	2025_05698
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE LANTOSQUE	COMITE DES FETES DE LANTOSQUE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 437,00 €	1 437,00 €	70	1 006,00 €	2025_07055
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE TOURRETTE-LEVENS	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	9 500,00 €	7 143,00 €	70	5 000,00 €	2025_06095
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE FALICON	MAIRIE DE FALICON	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	4 658,00 €	4 658,00 €	70	3 261,00 €	2025_05519
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE COLOMARS	COMITE DES FETES DE COLOMARS	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	4 650,00 €	4 650,00 €	70	3 255,00 €	2025_06982
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE LA BOLLENE VESUBIE	MAIRIE DE LA BOLLENE VESUBIE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	5 661,00 €	5 661,00 €	70	3 963,00 €	2025_07270
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE D'UTELLE	COMITE DES FETES OFFICIEL DU FIGAET D'UTELLE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 632,00 €	1 632,00 €	70	1 142,00 €	2025_07088
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE D'ISOLA	COMITE DES FETES D'ISOLA	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	3 240,00 €	3 240,00 €	70	2 268,00 €	2025_07715
TOURRETTE-LEVENS	MAIRIE DE CLANS	MAIRIE DE CLANS	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	6 682,00 €	6 682,00 €	70	4 677,54 €	2025_07219
CONTES	MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA	MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	7 500,00 €	7 143,00 €	70	5 000,00 €	2025_05020
CONTES	MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA	MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA	sécurité des fêtes traditionnelles 2024	5 400,00 €	5 400,00 €	70	3 780,00 €	2025_05002
CONTES	MAIRIE DE LUCERAM	MAIRIE DE LUCERAM	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	4 458,00 €	4 458,00 €	70	3 121,00 €	2025_07085
CONTES	MAIRIE DE SAORGE	MAIRIE DE SAORGE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	6 510,00 €	6 510,00 €	70	4 557,00 €	2025_05284
CONTES	MAIRIE DE SOSPEL	MAIRIE DE SOSPEL	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	5 526,00 €	5 526,00 €	70	3 868,00 €	2025_07536
CONTES	MAIRIE DE CONTES	COMITE DES FETES DE LA POINTE	sécurité des fêtes traditionnelles 2025	1 052,00 €	1 052,00 €	70	736,40 €	2025_07283
CONTES	MAIRIE DE CONTES	COMITE DES FETES DE LA VERNEA	sécurité des fêtes traditionnelles 2024	1 404,00 €	1 404,00 €	70	983,00 €	2024_12016
VALBONNE	MAIRIE DE BAR-SUR-LOUP	MAIRIE DE BAR-SUR-LOUP	sécurité des fêtes traditionnelles 2024	26 142,00 €	7 143,00 €	70	5 000,00 €	2025_05069
			27 DOSSIERS			TOTAL	69 455,78 €	

REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2025

Canton	Bénéficiaire	Demandeur	Subvention	N° Dossiers
NICE - 3	LE BROC	LE BROC	41 413,00 €	2025_07754
NICE - 3	GATTIERES	GATTIERES	51 503,00 €	2025_07755
TOTAL ENVELOPPE CANTON DE NICE-3			92 916 €	
Vence	AIGLUN	AIGLUN	20 000,00 €	2025_07802
Vence	ASCROS	ASCROS	50 000,00 €	2025_07803
Vence	BAIROLS	BAIROLS	40 000,00 €	2025_07804
Vence	BEUIL	BEUIL	60 000,00 €	2025_07805
Vence	CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	25 000,00 €	2025_07806
Vence	COURSEGOULES	COURSEGOULES	70 000,00 €	2025_07807
Vence	DALUIS	DALUIS	22 000,00 €	2025_07808
Vence	GILETTE	GILLETTE	50 000,00 €	2025_07809
Vence	GUILLAUMES	GUILLAUMES	150 000,00 €	2025_07810
Vence	LA CROIX-SUR-ROUDOULE	LA CROIX-SUR-ROUDOULE	35 000,00 €	2025_07811
Vence	LA PENNE	LA PENNE	40 000,00 €	2025_07812
Vence	LA ROQUE EN PROVENCE	LA ROQUE EN PROVENCE	13 000,00 €	2025_07813
Vence	LIEUCHE	LIEUCHE	6 900,00 €	2025_07814
Vence	MALAUSSENE	MALAUSSENE	80 000,00 €	2025_07815
Vence	MASSOINS	MASSOINS	38 000,00 €	2025_07816
Vence	PEONE	PEONE	100 000,00 €	2025_07818
Vence	PIERLAS	PIERLAS	25 000,00 €	2025_07819
Vence	PIERREFEU	PIERREFEU	15 000,00 €	2025_07820
Vence	PUGET-ROSTANG	PUGET-ROSTANG	33 500,00 €	2025_07821
Vence	PUGET-THENIERS	PUGET-THENIERS	70 000,00 €	2025_07822
Vence	RIGAUD	RIGAUD	70 000,00 €	2025_07823
Vence	ROQUESTERON	ROQUESTERON	45 000,00 €	2025_07824
Vence	SAINT JEANNET	SAINT JEANNET	70 000,00 €	2025_07825
Vence	SAINT LEGER	SAINT LEGER	50 000,00 €	2025_07826
Vence	SAINT-ANTONIN	SAINT-ANTONIN	30 000,00 €	2025_07827
Vence	SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	35 000,00 €	2025_07828
Vence	SALLAGRIFFON	SALLAGRIFFON	17 000,00 €	2025_07830
Vence	TOUET-SUR-VAR	TOUET-SUR-VAR	30 000,00 €	2025_07831
Vence	TOURETTE DU CHÂTEAU	TOURETTE DU CHÂTEAU	5 000,00 €	2025_07832
Vence	TOURNEFORT	TOURNEFORT	25 000,00 €	2025_07833
Vence	VILLARS-SUR-VAR	VILLARS-SUR-VAR	40 000,00 €	2025_07834
Vence	SI VALBERG	SI VALBERG	200 000,00 €	2025_07835
Vence	CCAA	CCAA	100 683,00 €	2025_07836
TOTAL ENVELOPPE CANTON DE VENCE			1 661 083,00 €	

REPARTITION DE LA DOTATION 2025 DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DRESSEES EN 2024

COMMUNES	PROJET	COUTS ELIGIBLES (HT)	SUBVENTION
PEYMEINADE	Amélioration du cadre de vie et de la sécurisation des mobilités douces.	353 279,75 €	105 983,93 €
LA ROQUETTE SUR SIAGNE	Aménagement de l'entrée d'un village - RD 409 - Côté MOUANS SARTOUX	386 687,00 €	116 006,10 €
CANTARON	Travaux d'aménagement de voirie.	8 333,00 €	2 499,90 €
LA COLLE SUR LOUP	Travaux de voirie	154 860,00 €	46 458,00 €
BREIL SUR ROYA	Travaux d'aménagement de voirie.	29 139,00 €	8 741,70 €
OPIO	Travaux d'aménagement de voirie.	26 482,08 €	7 944,62 €
CONTES	Projet de réfection de voirie et de réhabilitation de réseaux – 2ème tranche route de la Roseyre.	380 000,00 €	114 000,00 €
ROQUEFORT LES PINS	Elargissement du pont du Puits.	246 300,90 €	73 890,27 €
BLAUSASC	Travaux d'aménagement de voirie.	133 592,00 €	40 077,60 €
AIGLUN	Travaux de sécurisation de voirie.	28 150,77 €	8 445,23 €
LUCERAM	Travaux portant sur la circulation routière.	18 071,82 €	5 421,55 €
SAINT MARTIN D ENTRAUNES	Travaux de voirie	89 676,00 €	26 902,80 €
TOUET SUR VAR	Travaux de sécurisation de voirie.	6 335,00 €	1 900,50 €
LE TIGNET	Travaux de sécurisation de voirie.	125 203,77 €	37 561,13 €
PEONE	Travaux de sécurisation de voirie.	31 920,00 €	9 576,00 €
SIV	Travaux de sécurisation de voirie.	21 781,00 €	6 534,30 €
LE ROURET	Travaux de sécurisation de voirie.	134 933,82 €	40 480,15 €
BOUYON	Travaux de sécurisation de parking.	17 229,85 €	5 168,96 €
CABRIS	Travaux de sécurisation de voirie.	3 986,00 €	1 195,80 €
SAINT VALLIER DE THIEY	Travaux de sécurisation de voirie.	2 640,00 €	792,00 €
SAINT PAUL DE VENCE	Travaux de sécurisation de voirie.	163 333,54 €	49 000,06 €
AURIBEAU SUR SIAGNE	Travaux de voirie	46 700,00 €	14 010,00 €
LA PENNE	Travaux de sécurisation de voirie.	14 425,00 €	4 327,50 €
CHATEAUNEUF	Travaux de sécurisation de voirie.	33 233,48 €	9 970,04 €
LE MAS	Travaux de voirie.	17 280,00 €	5 184,00 €
BEUIL	Travaux de mise en valeur, de sécurisation et de réhabilitation du patrimoine communal.	102 108,00 €	30 632,40 €
COARAZE	Travaux de sécurisation routière, piétonne et gestion du pluvial.	46 000,00 €	13 800,00 €

REPARTITION DE LA DOTATION 2025 DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DRESSEES EN 2024

COMMUNES	PROJET	COUTS ELIGIBLES (HT)	SUBVENTION
LE BAR SUR LOUP	Travaux de sécurisation de voirie.	59 128,50 €	17 738,55 €
GUILLAUMES	Travaux de sécurisation de voirie.	125 040,00 €	37 512,00 €
THEOULE SUR MER	Travaux de sécurisation de voies publiques.	27 084,00 €	8 125,20 €
TOURRETTES SUR LOUP	Travaux de voirie	189 172,40 €	56 751,72 €
PEGOMAS	Travaux de sécurisation de voirie.	59 944,94 €	17 983,48 €
PEILLE	Travaux de sécurisation de voirie.	105 999,98 €	31 799,99 €
LA ROQUE EN PROVENCE	Travaux de sécurisation.	21 173,75 €	6 352,13 €
L'ESCARENE	Travaux de sécurisation de voirie.	254 030,00 €	76 209,00 €
VILLARS SUR VAR	Travaux de sécurisation de voirie.	225 148,00 €	67 544,40 €
ROQUESTERON	Travaux de sécurisation de voirie.	39 540,00 €	11 862,00 €
	TOTAL	3 727 943,35 €	1 118 383,01 €

BENEFICIAIRE	TITRE PRESIDENT OU DIRECTEUR	ADRESSE	OBJET	MONTANT HT DU PROJET (€)	MONTANT GLOBAL DE L'AIDE DEPARTEMENTALE (€)	ECHEANCE CONVENTIONNÉE	NOUVELLE ECHEANCE	N°DOSSIER	OBSERVATIONS
EAU D'AZUR	Monsieur Hervé PAUL	Le Crystal Palace 369/371, Promenade des Anglais CS 53135 06203 NICE CEDEX 3	Sécurisation de Roquebillière, La Bollène Vésubie et Lantosque par la réalisation d'une interconnexion	1 104 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09638	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)	Monsieur Jérôme VIAUD	57 Avenue Pierre Sémaré - 06130 GRASSE	Optimisation de la gestion et sécurisation des réseaux de distribution d'eau potable de la commune de Mouans-sartoux	325 000 €	260 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09449	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)	Monsieur Jérôme VIAUD	57 Avenue Pierre Sémaré - 06130 GRASSE	Réalisation d'un schéma directeur d'alimentations en eau potable (SDAEP) de Grasse	722 725 €	144 545 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09561	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOlis (CASA)	Docteur Jean LEONETTI	449 Route des Crêtes - B.P 43 - "Les Genets" - 06901 SOPHIA ANTIPOlis	Développer les équipements de stockage d'eau pour les exploitations agricoles de la CASA	300 000 €	240 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09597	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOlis (CASA)	Docteur Jean LEONETTI	449 Route des Crêtes - B.P 43 - "Les Genets" - 06901 SOPHIA ANTIPOlis	Plan d'actions pour développer les ressources alternatives	765 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09598	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOlis (CASA)	Docteur Jean LEONETTI	449 Route des Crêtes - B.P 43 - "Les Genets" - 06901 SOPHIA ANTIPOlis	Plan d'actions pour économiser et partager les ressources en eau	962 894 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09611	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON (SIEF)	Monsieur Jérôme VIAUD	Hôtel de Ville - Place du petit Puy 06130 GRASSE	Economiser les ressources en eau Gestion Prédictive des ressources Sectorisation des réseaux	1 460 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09664	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP (SICASIL)	Monsieur Jean-Michel SAUVAGE	28, Boulevard du Midi Louise Moreau 06150 CANNES LA BOCCA	Valorisation des eaux d'exhaure du parking LAMY	950 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09684	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP (SICASIL)	Monsieur Jean-Michel SAUVAGE	28, Boulevard du Midi Louise Moreau 06150 CANNES LA BOCCA	Amplification du déploiement de la télrelève sur le périmètre du SICASIL	1 555 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09876	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE POUR L'ÉQUIPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DES CANTONS DE LEVENS, CONTES, L'ESCARENE ET NICE (SILCEN)	Monsieur Maurice LAVAGNA	6, Rue Joseph et Xavier de Maistre 06100 NICE	Equipement de comptage de télétransmission et de télégestion	405 000 €	162 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09652	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT MIXTE POUR LES INONDATIONS, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'EAU MARALPIN (SMIAGE)	Monsieur Charles Ange GINÉSY	147, Boulevard du Mercantour CS 23182 06204 NICE CEDEX 3	Réalisation d'un forage exploratoire pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur le territoire littoral de la communauté d'agglomération de la Riviera Française	220 000 €	154 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09892	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
RÉGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR (REAAM)	Monsieur Charles Ange GINÉSY	147, Boulevard du Mercantour CS 23182 06204 NICE CEDEX 3	Opération de maîtrise d'œuvre et de phase travaux pour la pose de compteurs individuels sur le secteur de la REEAM	6 000 000 €	500 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09618	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
RÉGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR (REAAM)	Monsieur Charles Ange GINÉSY	147, Boulevard du Mercantour CS 23182 06204 NICE CEDEX 3	Etude et investigations visant à sécuriser les ressources en eau potable sur les communes en tension	150 000 €	120 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09620	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
RÉGIE DES EAUX ALPES AZUR MERCANTOUR (REAAM)	Monsieur Charles Ange GINÉSY	147, Boulevard du Mercantour CS 23182 06204 NICE CEDEX 3	Pose de compteurs communicants sur les communes pressentant des tensions sur les ressources en eau potable	90 000 €	72 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09619	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention

BENEFICIAIRE	TITRE PRESIDENT OU DIRECTEUR	ADRESSE	OBJET	MONTANT HT DU PROJET (€)	MONTANT GLOBAL DE L'AIDE DEPARTEMENTALE (€)	ECHEANCE CONVENTIONNÉE 30/09/2025	NOUVELLE ECHEANCE 30/09/2026	N°DOSSIER	OBSERVATIONS
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)	Monsieur Yannick MAZETTE	81 avenue Léon Bérenger 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR	Arti'bus connecté	500 472 €	312 400 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09326	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
COMMUNE DE CANNES	Monsieur David LISNARD	Hôtel de Ville 1, Place Cornut-Gentille - CS 30140 06414 CANNES CEDEX	Découverte des travaux d'embellissement du Boulevard de la Croisette en Réalité Virtuelle	100 000 €	80 000 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09334	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR (CCI)	Monsieur Jean-Pierre SAVARINO	20 boulevard Carabacel 06005 NICE CEDEX 1	Digitalisation de la formation professionnelle	233 957 €	179 851,35 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09327	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
SYNDICAT MIXTE SOPHIA ANTIPOlis (SYMISA)	Docteur Jean LEONETTI	449 Route des Crêtes - B.P 43 - "Les Genets" - 06901 SOPHIA ANTIPOlis	Mobilité intelligente & sécurité / Technopole Sophia-Antipolis	509 155,67 €	379 513,08 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09296	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention
UNIVERSITE COTE D'AZUR (UCA)	Monsieur Jeanick BRISSWALTER	Grand Château 28 Avenue de Valrose 06103 NICE CEDEX 2	IA4ECR	390 055 €	289 705 €	30/09/2025	30/09/2026	2023-09277	Prolongation d'un an de la durée de la validité de la subvention



DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

AVENANT N°1

à la CONVENTION APPEL A PROJETS « GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU »
conclue entre
le Département des Alpes-Maritimes et
« bénéficiaire »

Entre : le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son Président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de la commission permanente en date du..... ;

d'une part,

Et le « bénéficiaire »

représenté par « *titre* » en exercice, domicilié en cette qualité « *adresse* »,
désigné ci après : « *le bénéficiaire* » ;

d'autre part,

Vu la convention de partenariat conclue entre le Département des Alpes-Maritimes et le « *bénéficiaire* » signée le

PREAMBULE

Par délibération prise le 2 juin 2023 par l'Assemblée départementale, le Département a désigné les lauréats de l'Appel à Projets « Gestion de la Ressource en eau » et a décidé d'accorder au « *bénéficiaire* » une participation financière départementale d'investissement pour la réalisation du projet suivant : « *intitulé* ».

Conformément à l'article 4 de la convention de partenariat susvisée, la durée de validité de la convention était fixée au 30 septembre 2025.

Conformément à l'article 5.1 de ladite convention, « *le bénéficiaire* » a sollicité auprès du Département une demande de prorogation de la subvention en raison du retard pris dans la réalisation du projet.

Il convient donc de formuler un avenant n°1 à ladite convention.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Le présent avenant vient modifier l'article 4 de la convention Appel à projets « Gestion de la Ressource en eau » pour la réalisation du projet "*intitulé*".

La convention est modifiée comme suit :

ARTICLE 1^{er} : PRISE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La durée du conventionnement est prolongée de douze mois à compter du 30 septembre 2025.

ARTICLE 2 : AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les dispositions de la convention non modifiées par le présent avenant restent inchangées et demeurent en vigueur.

Le présent avenant est valable à compter de sa signature et jusqu'au 30 septembre 2026.

Fait à Nice, le

En 2 exemplaires originaux

« *titre* »

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes,

Charles Ange GINESY

« *Prénom NOM* »



DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

AVENANT N°1

à la CONVENTION APPEL A PROJETS « SMART DEAL 1^{ère} édition » conclue entre
le Département des Alpes-Maritimes et
« bénéficiaire »

Entre : le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son Président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de la commission permanente en date du..... ;

d'une part,

Et le « bénéficiaire »

représenté par *« titre »* en exercice, domicilié en cette qualité *« adresse »*,
désigné ci après : *« le bénéficiaire »* ;

d'autre part,

Vu la convention de partenariat conclue entre le Département des Alpes-Maritimes et le *« bénéficiaire »* signée le

PREAMBULE

Par délibération prise le 2 juin 2023 par l'Assemblée départementale, le Département a désigné les lauréats de l'Appel à Projets SMART DEAL 1^{ère} édition et a décidé d'accorder au *« bénéficiaire »* une participation financière départementale d'investissement pour la réalisation du projet suivant : *« intitulé »*.

Conformément à l'article 4 de la convention de partenariat susvisée, la durée de validité de la convention était fixée au 30 septembre 2025.

Conformément à l'article 5.1 de ladite convention, *« le bénéficiaire »* a sollicité auprès du Département une demande de prorogation de la subvention en raison du retard pris dans la réalisation du projet.

Il convient donc de formuler un avenant n°1 à ladite convention.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Le présent avenant vient modifier l'article 4 de la convention Appel à projets « SMART DEAL 1^{ère} édition » pour la réalisation du projet *"intitulé"*.

La convention est modifiée comme suit :

ARTICLE 1^{er} : PRISE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La durée du conventionnement est prolongée de douze mois à compter du 30 septembre 2025.

ARTICLE 2 : AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les dispositions de la convention non modifiées par le présent avenant restent inchangées et demeurent en vigueur.

Le présent avenant est valable à compter de sa signature et jusqu'au 30 septembre 2026.

Fait à Nice, le

En 2 exemplaires originaux

« *titre* »

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes,

Charles Ange GINESY

« *Prénom NOM* »



DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

AVENANT N°2

à la CONVENTION APPEL A PROJETS « GREEN DEAL 1^{ère} édition » conclue entre
le Département des Alpes-Maritimes et la commune de Mandelieu-la-Napoule

Entre : le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son Président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de la commission permanente en date du..... ;

d'une part,

Et : la Commune de Mandelieu-la-Napoule,

représentée par son Maire, Monsieur Sébastien LEROY, domicilié en cette qualité à la Mairie de Mandelieu-la-Napoule - Hôtel de Ville – B P46 - 06212 Mandelieu-la-Napoule, et agissant conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020,

d'autre part,

Vu la convention de partenariat conclue entre le Département des Alpes-Maritimes et la commune de Mandelieu-la-Napoule signée le

Vu l'avenant n°1 à la convention susvisée conclu entre le Département des Alpes-Maritimes et la commune de Mandelieu-la-Napoule signé le

PREAMBULE

Par délibération prise le 1^{er} octobre 2021 par l'Assemblée départementale, le Département a désigné les lauréats de l'Appel à Projets « GREEN DEAL 1^{ère} édition » et a décidé d'accorder à la commune de Mandelieu-la-Napoule une participation financière départementale d'investissement pour la réalisation du projet « La nature à l'école pour 2 établissements communaux ».

Conformément à l'article 4 de l'avenant susvisé, la durée de validité de la convention a été prolongée jusqu'au 15 juin 2025.

Conformément à l'article 5.1 de ladite convention, la Commune a sollicité auprès du Département une nouvelle demande de prorogation de la subvention en raison du retard pris dans la réalisation du projet.

Il convient donc de formuler un avenant n°2 à ladite convention.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Le présent avenant vient modifier l'article 4 de l'avenant n°1 à la convention Appel à projets « GREEN DEAL 1^{ère} édition » pour la réalisation du projet « *La nature à l'école pour 2 établissements communaux* ».

La convention est modifiée comme suit :

ARTICLE 1^{er} : PRISE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La durée du conventionnement est prolongée de douze mois à compter du 15 juin 2025.

ARTICLE 2 : AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les dispositions de la convention non modifiées par le présent avenant restent inchangées et demeurent en vigueur.

Le présent avenant est valable à compter de sa signature et jusqu'au 15 juin 2026.

Fait à Nice, le

En 2 exemplaires originaux

Le maire de Mandelieu-La Napoule

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Charles Ange GINESY

Sébastien LEROY

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE
PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET
L'AGENCE D'INGENIERIEDEPARTEMENTALE 2024 - 2026**

Entre,

D'une part,

Le Département des Alpes-Maritimes, 147, boulevard du Mercantour, BP 3007, 06 201 Nice Cedex 3, représenté par le Président du Conseil départemental en exercice, Monsieur Charles Ange GINESY, habilité aux présentes en vertu d'une délibération n°XX de la commission permanente en date du XX/XX/XXXX ;

Ci-après dénommé le Département ;

ET

L'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes dont le siège est situé à Nice, au Centre administratif départemental des Alpes Maritimes (CADAM), 64-66, route de Grenoble 06200 Nice, représentée par son Président en exercice, Monsieur Charles Ange GINESY, habilité par délibération n°XX du Conseil d'administration de l'Agence en date du XX/XX/XXXX ;

ci-après dénommée l'Agence ;

PREAMBULE

Par délibération de l'Assemblée constitutive en date du 13 novembre 2020, le Département et 40 communes ont créé l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes (ci-après l'Agence) sur le fondement de l'article L.5511-1du Code général des collectivités territoriales.

Celle-ci est chargée d'apporter aux collectivités territorialeset aux établissements publics intercommunaux qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

La convention pluriannuelle de partenariat précise les conditions de l'aide départementale en faveur de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, et détaillant l'octroi :

- d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 300 000 € ;
- d'une subvention de fonctionnement en nature valorisée au montant prévisionnel de 198 352,20 € ;
- d'une mise à disposition de personnels à titre gratuit et valorisée au montant prévisionnel de 330 000 €.

Considérant que le report de résultat 2024, dû notamment au décalage des opérations "Petites Villes de Demain" sur les prochaines années, a permis d'équilibrer le budget primitif 2025, les parties envisagent de suspendre la subvention de fonctionnement de l'agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes pour l'année 2025.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet de suspendre la subvention annuelle de 300 000 euros versée par le Département des Alpes-Maritimes à l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes pour l'année 2025.

Il est inséré à l'alinéa 2 de l'article 2 de la convention précitée la phrase suivante : « Pour l'année 2025, la subvention pluriannuelle est suspendue ».

Article 2 : Autres dispositions

L'ensemble des autres dispositions de la convention de partenariat entre le Département des Alpes-Maritimes à l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes demeurent inchangées.

Fait à Nice en deux exemplaires,

Le.....

Le Président du Conseil départemental
Des Alpes-Maritimes,

Le Président de l'Agence d'ingénierie
des Alpes-Maritimes,